

RAPPORT FINANCIER

ÉDITION 2024



Rapport Financier

Médecins du Monde

2024

LE MOT DU TRESORIER

En 2024 Médecins du Monde a poursuivi son engagement historique en France et à l'international, répondant aux urgences et aux crises et mettant en œuvre des projets innovants de développement à long terme et de transformation sociale.

Le présent rapport financier offre la vision d'une association dynamique qui se donne les moyens d'assurer son indépendance pour répondre aux appels et aux défis d'un paysage humanitaire en considérable mutation. La confiance de nos bailleurs, la fidélité de nos donateurs et la générosité de nos soutiens nous ont en effet permis de confirmer nos objectifs de croissance maîtrisée (+22%), avec des charges globales de près de 150 millions d'euros.

Cette croissance est principalement entraînée par le développement des missions sociales (81,5% du total) et particulièrement sur le terrain international.

Ces projets ne peuvent exister sans ressources humaines pour les porter et sans moyens pour garantir la sécurité, la qualité de nos projets et les conditions de travail : la masse salariale est donc logiquement en augmentation de presque 11 millions, plus de la moitié de cette hausse concerne les opérations internationales (Liban, Palestine, ...).

Cet exercice comptable 2024 est déficitaire, comme nous l'avions élaboré, mais finalement moins que prévu (-0,7millions). La raison de cette construction déficitaire est que nous nous sommes dotés de réserves spécifiques (dont quatre nouvelles entités lors de l'AG de juin 2024), outils financiers au service de nos priorités politiques, que nous avons naturellement déjà mises à contribution. Cependant si l'AG vote l'utilisation des réserves précédemment créées pour couvrir les charges afférentes, le résultat sera de 8,3M€.

Notre modèle de financement reste globalement équilibré, avec des financements publics représentant 50% du total des produits et, fait marquant dans le contexte actuel, en progression de 26%. Pilier de notre marge de manœuvre financière, la générosité du public constitue 45% de nos recettes (en relative stabilité en valeur absolue, si on ne tient pas compte du montant du legs exceptionnel en 2023), ceci nous permettant de disposer de ressources non affectées en hausse par rapport aux attendus budgétaires.

Comme le postule notre Plan Stratégique, cet équilibre entre financements privés et publics conjugué à un effort redoublé de diversification de nos sources de financement permet d'asseoir notre indépendance politique et opérationnelle.

Dans le même ordre d'idée, notre choix d'assurer 9 mois d'exploitation couverts par les fonds propres nous permet de façon plus sereine d'affronter les incertitudes de la situation internationale et financière, tandis que la constitution d'une enveloppe d'imprévus de 1 million a garanti notre capacité de réponse immédiate aux urgences. MdM est en mesure d'assumer ses missions.

Ceci était l'année 2024...

D'une certaine façon, on pourrait dire que ce rapport, plutôt satisfaisant et rassurant, vrai pour 2024, est aussi le reflet du « monde d'avant », tant le contexte a changé à l'orée de 2025. Le cataclysme qu'ont constitué les premiers mois de la nouvelle administration américaine, ses conséquences effroyables et implacables en d'innombrables domaines, l'effet de suivisme qu'il suscite chez de nombreux décideurs, ont radicalement changé la donne, nous précipitant dans l'incertitude et requérant de notre part des réponses lucides, courageuses, et toujours ambitieuses.

Notre budget 2025, qui s'envisageait en continuité et suivant les équilibres et les orientations décrits en 2024, devra déjà s'adapter à l'heure du révisé budgétaire, à l'aune d'un environnement humanitaire et politique en changement.

Médecins du Monde est solide et repose à la fois sur l'engagement d'équipes de salariés et bénévoles compétentes et généreuses et sur la fidélité d'un exceptionnel réseau de soutien public : nous avons ce qu'il faut pour faire face.

Dr Marc Tyrant

SOMMAIRE

Mot du trésorier	2
<u>Partie 1 :</u>	
• Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2024	4
• Bilan 2024	9-10
• Compte de résultat 2024	11
• Annexe	12
<u>Partie 2 : Analyse des comptes 2024</u>	45
Compte de résultat 2024	46
Bilan 2024	50
Compte de Résultat par Origine et par Destination 2024 (CROD)	52
Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public 2024 (CER)	64
<u>Partie 3 :</u>	
Le rapport spécial sur les conventions réglementées	65
<u>Partie 4 :</u>	
Le budget pour l'exercice 2025	69

Partie 1

Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'association Médecins du Monde pour l'exercice clos au 31 décembre 2024



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Médecins du Monde

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de l'association Médecins du Monde,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins du Monde relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources

(CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans la note 24 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face

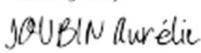
à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 22 mai 2025

DocuSigned by:

130CF300E20342D

Aurélie JOUBIN

Associée

BILAN ACTIF AU 31/12/2024

BILAN ACTIF AU 31/12/2024 (en euros)	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 354 859	1 168 154	186 705	194 382
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes	280 548		280 548	289 118
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 320 000		8 320 000	8 000 000
Constructions et installations générales	21 000 475	2 512 378	18 488 097	18 119 982
Autres immobilisations	8 270 337	4 356 614	3 913 723	3 600 433
Immobilisations corporelles en cours			-	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7 204 441		7 204 441	6 847 816
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	26 792		26 792	25 962
Prêts	1 186 425		1 186 425	1 105 844
Autres	717 905		717 905	708 778
Total I	48 361 783	8 037 146	40 324 637	38 892 314
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	412 335		412 335	365 512
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	57 847 074		57 847 074	67 645 228
Créances reçues par legs ou donations	6 038 110		6 038 110	5 169 573
Autres	2 088 764		2 088 764	3 632 834
Valeurs mobilières de placement	1 426		1 426	
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	102 052 404		102 052 404	107 137 387
Charges constatées d'avance	8 691 765		8 691 765	6 750 700
Total II	177 131 879	-	177 131 879	190 701 235
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)	135 612		135 612	591 361
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	225 629 274	8 037 146	217 592 127	230 184 910

BILAN PASSIF AU 31/12/2024

BILAN PASSIF AU 31/12/2024 (en euros)	2024	2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	15 245	15 245
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	69 731 014	37 672 244
Autres	42 005 846	37 338 653
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-718 764	36 725 964
Situation nette (sous total)	111 033 341	111 752 105
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	111 033 341	111 752 105
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	10 466 973	10 234 528
Fonds dédiés	1 959 164	1 072 084
Total II	12 426 137	11 306 612
PROVISIONS		
Provisions pour risques	1 981 665	1 773 213
Provisions pour charges	1 824 104	1 737 741
Total III	3 805 769	3 510 954
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31 688	14 679
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 104 404	5 271 621
Dettes des legs ou donations	573 690	799 695
Dettes fiscales et sociales	6 887 471	6 799 787
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	316 478	85 740
Autres dettes	12 370 798	13 779 374
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	63 465 988	76 713 142
Total IV	89 750 518	103 464 038
Ecarts de conversion Passif (V)	576 362	151 201
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	217 592 127	230 184 910

COMPTE DE RESULTAT 2024

COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 (en euros)		Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations		21 665	22 826
Ventes de prestations de services		209 481	85 201
dont parrainages		209 481	85 201
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		73 788 628	58 760 150
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels		53 818 171	49 732 756
Dons manuels issus de la collecte réseau		387 359	890 851
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie		8 342 476	40 216 967
Contributions financières		4 520 219	3 679 823
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		2 157 474	1 974 173
Utilisation des fonds dédiés		109 582	1 149 405
Autres produits		1 154 089	736 543
Total I PRODUITS D'EXPLOITATION	144 507 145	157 248 694	
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises		99 972	15 094
Variation de stock		48 823	110 441
Autres achats et charges externes		53 977 576	44 316 889
Autres financières		19 888 503	14 610 782
Impôts, taxes et versements assimilés		4 327 077	3 942 097
Salaires et traitements		50 144 500	41 848 386
Charges sociales		12 950 874	10 640 282
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 855 183	1 738 045
Dotations aux provisions		2 906 042	2 045 316
Report en fonds dédiés		996 662	906 687
Autres charges		887 641	745 772
Total II CHARGES D'EXPLOITATION	147 987 206	120 698 850	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 3 480 061	36 549 843	

COMPTE DE RESULTAT - exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 (en euros)		Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		2 549 297	718 039
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		591 361	408 014
Différences positives de change		961 920	962 991
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total III PRODUITS FINANCIERS	4 102 578	2 089 044	
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		135 612	591 361
Intérêts et charges assimilées		1 941	4
Différences négatives de change		1 161 002	1 262 301
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total IV CHARGES FINANCIERES	1 298 555	1 853 666	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 804 023	235 379	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	676 038	36 785 222
Sur opérations de gestion		4 357	587
Sur opérations en capital		5 793	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Total V PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 150	587	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		37 031	57 512
Sur opérations en capital		13 995	479
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI CHARGES EXCEPTIONNELLES	51 026	57 991	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 40 876	- 57 404	
Participation des salariés aux résultats (VII)		1 850	1 854
Impôts sur les bénéfices (VIII)			
Total des produits (I + III + V)	148 619 873	159 338 326	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	149 338 637	122 612 362	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 718 764	36 725 964	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Exercice 2024	Exercice 2023
Dons en nature		321 787	613 134
Prestations en nature		54 321	82 599
Bénévolet		4 653 160	4 367 036
TOTAL	5 029 268	5 062 768	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Mises à disposition gratuite de biens		321 787	613 134
Prestations en nature		54 321	82 599
Personnel bénévole		4 653 160	4 367 036
TOTAL	5 029 268	5 062 768	

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	13
1.1. Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action	13
1.2. Faits significatifs de l'exercice ²	13
2. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION, D'EVALUATION OU DE COMPTABILISATION	14
3. RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2024	14
4. REGLES ET METHODES COMPTABLES	15
4.1. Référentiel comptable	15
4.2. Immobilisations et amortissements	15
4.3. Stocks et dépréciation des stocks	17
4.4. Créances	17
4.5. Dettes	17
4.6. Placements de trésorerie	18
4.7. Comptes bancaires et caisses en devises	18
4.8. Subventions publiques ou contributions financières - Opérations internationales	18
4.9. Subventions d'exploitation et d'investissement - Opérations France	18
4.10. Fonds dédiés sur les produits des tiers financeurs	18
4.11. Cotisations	19
4.12. Financements obtenus pour le compte du réseau international	19
4.13. Projets de l'entité	19
4.14. Provision pour risques et charges	21
4.15. Legs et autres libéralités	22
4.16. Contributions volontaires en nature	22
4.17. Autres informations	24
5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	25
5.1. Tableau de mouvement des immobilisations	25
5.2. Tableau des amortissements	26
5.3. Tableaux des valeurs nettes comptables	27
6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27
7. STOCKS	28
8. ETAT DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	28
9. PRODUITS À RECEVOIR	28
10. DISPONIBILITES	29
10.1. Placements	29
10.2. Banques et caisses	29
11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	29
12. VARIATION DES FONDS PROPRES	30
13. TABLEAU DES PROVISIONS	30
14. FONDS DEDIES ET FONDS REPORTEES	31
15. ETAT DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	32
16. DETAIL CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	32
17. SUIVI DES LIBERALITES REALISEES SUR L'EXERCICE	33
18. CHARGES A PAYER	33
19. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	33
20. ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER	34
21. ENGAGEMENTS HORS BILAN	35
21.1. Engagements reçus	35
21.2. Engagements donnés	35
22. INFORMATIONS LIEES AU PERSONNEL	36
22.1. Effectifs au 31 décembre 2024	36
22.2. Salaires de droit français	36
23. DETAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION	37
24. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD)	38
24.1. Les emplois	40
24.2. Les ressources	42
24.3. Éléments particuliers aux CROD et CER	43
24.4. Contributions en nature	44

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 mai 2025.

1. INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 **Objet social, missions sociales, périmètre d'activité, et moyens d'action**

Association de solidarité internationale fondée en 1980, Médecins du Monde a pour vocation, à partir de sa pratique médicale et en toute indépendance :

- de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le monde et en France,
- de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention
- de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaider les atteintes aux droits humains plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Médecins du Monde mobilise, en faveur des populations éprouvées, tous les moyens humains et matériels à sa disposition, pour leur apporter des secours dans les délais les plus brefs, avec l'efficacité et la compétence requises.

Médecins du Monde assure son indépendance politique en diversifiant ses ressources financières.

Celles-ci proviennent de la générosité du public (dons et legs), et des subventions publiques, des contributions financières privées, du mécénat, nationaux et internationaux, propres à lui permettre de remplir sa mission dans toutes les parties du monde.

La générosité du public finance directement les programmes et les frais de coordination assurant la qualité et l'efficacité de ces derniers ; son effet multiplicateur permet également de réunir des fonds publics et privés complémentaires et de financer ainsi des actions plus nombreuses et de plus grande envergure.

Médecins du Monde travaille en partenariat avec les organismes internationaux, les autorités constituées des pays d'intervention, les organisations publiques, les collectivités nationales ou régionales et les acteurs de la société civile.

L'association peut soutenir d'autres entités partenaires en France ou à l'étranger, à condition que ces entités poursuivent un but non lucratif et que leur activité participe à la mise en œuvre de l'objet social de Médecins du Monde. Ce soutien vise à accompagner ou renforcer des entités en vue d'une meilleure pérennité de nos interventions.

L'association peut également verser des aides financières à des associations membres du réseau international de Médecins du Monde ayant signé un accord de licence de marque avec l'association, pour les aider à développer leur action au plan local ou international.

1.2 **Faits significatifs de l'exercice**

En 2024, l'activité progresse de façon significative et le résultat est légèrement déficitaire (-0,7M€)

L'année se solde en effet par un résultat d'exploitation négatif (-3,5M€), en diminution par rapport à l'année passée (36,5M€ en 2023), un résultat exceptionnel non significatif (-0,04M€) et un résultat financier positif (2,8M€ contre 0,2M€ en 2023).

Pour rappel le résultat largement excédentaire de 2023 était essentiellement dû à l'encaissement de la première partie de la succession venant de Suisse d'un montant exceptionnel.

Ce résultat déficitaire avait été anticipé au moment de la construction budgétaire dans la mesure où MdM a en 2024 effectué des dépenses en lien avec les réserves pour projet de l'entité constituées au cours de ces dernières années.

Le résultat définitif après utilisation des réserves pour projet de l'entité, si votée par les adhérents, sera de 8,3M€.

Augmentation de l'activité

Les charges d'exploitation augmentent de 27,3M€ pour atteindre 148M€ en 2024 contre 120,7M€ en 2023, soit +22,67% entre les deux années.

L'emploi « missions sociales » du Compte d'Emploi des Ressources (CROD) augmente en valeur absolue (+21,5M€) et reste stable en pourcentage (de 81,4% en 2023 à 81,5% en 2024).

Les missions sociales à l'étranger représentent 79% des missions sociales, et celles en France 21% du total de l'emploi missions sociales.

L'emploi « frais de recherche de fonds » augmente également de 4M€ et représente 13,9% des emplois du fait de la poursuite des investissements dans la collecte.

Croissance des ressources

L'augmentation des activités a été portée par la croissance des subventions publiques entre 2023 et 2024 : +26% pour s'établir à 73,8M€. Cependant il faut noter également la progression de la générosité du public entre 2023 et 2024 si on exclut les 32M€ relatifs au legs suisse reçus en 2023. En effet, les dons manuels atteignent 53,8M€ en 2024 contre 49,7M€ en 2023. Ceux-ci incluent également le Speedons etc.

Gouvernance

A l'issue des élections de l'Assemblée Générale de juin 2024, Dr Jean-François Corty et Dr Marc Tyrant ont été élus respectivement, **Président et Trésorier de l'association**.

Modification du périmètre des missions en 2024 :

Ouvertures ou réorientations de pays ou de projets :

- France : Réponse au cyclone Chido à Mayotte ; ouverture du projet Mineurs non accompagnés à Paris ; actions de coordination pendant les Jeux Olympiques : réorientations du CAO de Paris, du CASO de Strasbourg, du projet Travailleuses du Sexe à Rouen, du projet Santé habitat à Toulouse, du projet en Guyane, du CASO de Rouen, du CASO de Marseille et du CASO de Toulouse ;
- Afrique : ouverture pays et projet au Kenya ; ouverture d'une base et des activités à Katsina au Nigéria ; ouverture d'un projet Droits et Santé Sexuels et Reproductifs à San Pedro en Côte d'Ivoire ;
- Amérique latine et Caraïbes : intervention dans la région du Darien au Panama depuis la mission en Colombie ;
- Asie : ouverture d'un projet Droits et Santé Sexuels et Reproductifs à Mindanao aux Philippines ;
- Moyen-Orient : croissance de la réponse dans la bande de Gaza et en Cisjordanie ; ouverture du projet Réduction des Risques en Irak ;
- Europe : mission exploratoire en Bulgarie ;
- Transversal : développement des formations à la préparation aux urgences (e-prep) dans un grand nombre de pays.

Fermures ou transferts de pays ou de projets :

- France : Transfert du CASO Ajaccio ;
- Afrique : fermeture du projet Travailleuses du Sexe en Ethiopie ;
- Europe / Asie : fermeture de nos activités en Malaisie et en Russie.

2. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

N/A

3. RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Neuf réserves pour projets de l'entité ont été constituées ces dernières années.

Elles sont destinées à :

- Adapter les locaux utilisés par nos délégations en France, à nos missions et à la réglementation, et couvrir les éventuels investissements immobiliers en régions ;
- Financer les investissements liés au plan de transformation de MdM-France, notamment ceux liés à la transformation de notre système d'information (nouvel ERP finances achat, logiciel de gestion des données médico-sociales) ;
- Financer les dotations aux amortissements du nouveau siège social à Saint-Denis ;
- Financer de nouveaux investissements de collecte ;
- Financer le développement du réseau ;
- Répondre aux enjeux de transition écologique via une enveloppe écoresponsabilité (créée par l'AG de juin 2024) ;
- Financer des activités liées à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) (créée par l'AG de juin 2024) ;

- Poursuivre les activités en lien avec les espaces maritimes humanitaires (créée par l'AG de juin 2024) ;
- Renforcer notre offre sur l'avortement via le fonds avortement (créée par l'AG de juin 2024).

Leur fonctionnement est explicité ci-dessous au § 4.13.

Conformément au plan comptable des associations, l'imputation sur les réserves des dépenses liées aux projets de l'entité est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Des charges au titre de ces neuf projets de l'entité existants sont constatées en 2024. Elles s'élèvent à 9.005.401,85 euros et sont incluses dans le déficit de -718.764,05 euros.

Si l'Assemblée Générale 2025 approuve ces dépenses et leur imputation aux neuf réserves mentionnées ci-dessus, le résultat de l'exercice à affecter, retraité du coût de ces dépenses, s'élèvera à 8.286.637,80 euros (-718.764,05 + 9.005.401,85 euros).

4. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Les comptes sont établis en euros.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan est de 217.592.127 euros et le compte de résultat, présenté sous forme de tableau, dégage un déficit de -718.764,05 euros (avant imputation au compte de réserve pour projets de l'entité des charges afférentes).

4.1 Référentiel comptable

Les comptes ont été établis :

- dans le respect des conventions comptables de base et notamment des principes suivants
 - Principe de prudence
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
 - Continuité d'exploitation
 - Non compensation
 - Indépendance des exercices
- conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants
 - ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 et N° 2020-08, relatifs aux modalités d'établissement et de présentation des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation
 - ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général
 - ANC N° 2022-04 du 30 juin 2022 relatif à l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

4.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations de l'association sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont enregistrées et valorisées conformément aux normes édictées par le règlement sur les actifs.

Immobilisations décomposables :

La seule immobilisation décomposable identifiée est le bâtiment hébergeant le siège social de l'association, à Saint-Denis (93). Pour Lyon seul le terrain a été décomposé au 31/12/2024.

Rapport financier Médecins du Monde 2024

	Valeur brute au 31/12/24	Durée d'amortissement
Terrain	8 320 000	-
Construction gros œuvre	8 958 320	40 ans
Construction second œuvre	4 873 950	30 ans
Construction gros équipements	5 848 740	20 ans
Total	28 001 010	

Immobilisations en cours :

NEANT

Amortissements :

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Cette durée d'utilité a été modifiée en 2020 afin de tenir compte des durées d'utilisation réellement constatées ces dernières années.

Elle est détaillée ci-après.

Pour toutes les nouvelles acquisitions à partir du 01/01/20, les modes d'amortissement pratiqués sur l'exercice figurent en colonne 2020. En face, nous avons mis les modes d'amortissement pratiqués pour les acquisitions en 2019 et avant :

	A compter de 2020	2019 et avant
Bâtiments : Gros œuvre	Linéaire, 40 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Second œuvre	Linéaire, 30 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Gros équipements	Linéaire, 20 ans	Linéaire, 20 ans
Bâtiments : Agencements siège	Linéaire, 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
Autres Agencements, installations France	Linéaire, 6 ans et 10 ans	Linéaire, 6 ans et 10 ans
ERP	Linéaire, de 8 à 10 ans	N/A
Logiciels	Linéaire, 1 an à 3 ans	Linéaire, 1 an à 3 ans
Logiciels développés en sous-traitance	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Progiciels (Saga, Homère)	Linéaire, 5 ans à 6 ans	N/A
Matériel informatique (Siège et France)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 3 ans
Matériel informatique missions internationales	Linéaire 2 ans	Linéaire, 2 ans
Matériel transport Siège - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 3 ans et 4 ans
Matériel transport Siège - occasion	Linéaire 3 ans	N/A
Matériel transport missions internationales - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 3 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel transport missions France - neuf (électrique ou pas)	Linéaire 5 ans	Linéaire, 2 ans et 3 ans
Matériel transport missions (France + international) - occasion	Linéaire 2 ans	N/A
Matériel de bureau Siège et France	Linéaire 6 ans	Linéaire, 6 ans
Mobilier de bureau Siège et France	Linéaire 10 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel divers international (mobilier, matériels industriels, générateurs, climatisation...)	Linéaire, 2 ans à 3 ans	N/A
Matériel médical France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans
Matériel communication France et international	Linéaire 3 ans	Linéaire, 6 ans

La dotation aux amortissements de l'exercice est comptabilisée dans le poste Dotation aux amortissements sur immobilisations.

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

La valeur des actifs de legs figurant au bilan est celle présentée au Conseil d'Administration lors de l'acceptation du legs par celui-ci.

Elle correspond à la valeur notariale du legs et pourra faire l'objet de réévaluation.

Immobilisations financières :

Titres immobilisés : il s'agit de titres de placement dont la durée de détention est supérieure à 1 an.

Leur montant s'élève à 0,03M€ au 31/12/2024.

Prêts : Médecins du Monde se libère de son obligation de participation à l'effort de construction en versant sa contribution à des organismes collecteurs agréés sous forme de prêts sans intérêts, d'une durée de 20 ans.

Leur montant s'élève à 1,2M€ au 31/12/2024

Autres immobilisations financières : Ce poste correspond aux avances, dépôts et cautionnements versés à des tiers en France et à l'international.

Son montant s'élève à 0,7M€ au 31/12/2024.

Provisions pour dépréciation sur immobilisations :

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée sur les immobilisations au 31/12/2024.

4.3 Stocks et dépréciation des stocks

Les stocks sont essentiellement composés de matériel médical et chirurgical, de médicaments, de kits d'urgence et de matériel de communication.

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et sont valorisés selon la méthode du coût « premier entré, premier sorti » (FIFO).

Une dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'entrée.

4.4 Créances

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Les créances en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la créance et ont été réévaluées au 31/12/2024 aux taux légaux du cours des devises. Cette réévaluation est constatée en écarts de conversion à l'actif et au passif du bilan.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

Les pertes latentes au 31 décembre, résultant de la différence entre le cours InforEuro ayant servi à l'enregistrement du contrat et le cours de la devise au 31/12/2024, entraînent la constitution d'une provision de risque sur différence d'encaissement.

4.5 Dettes

Elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Les dettes fournisseurs en monnaies étrangères ont été comptabilisées au cours du taux InforEuro du mois de la constatation de la dette. Il n'existe pas de tiers fournisseurs en devises au 31/12/24.

Le taux InforEuro est un cours moyen mensuel de la devise déterminé par la Commission Européenne.

4.6 Placements de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode FIFO. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition.

Les placements rémunérés par des intérêts (comptes à terme ou comptes sur livrets) sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les intérêts courus sont comptabilisés.

4.7 Comptes bancaires et caisses en devises

Les comptes bancaires et caisses en devises figurant au bilan sont convertis en euros au cours du 31 décembre aux cours donnés par la Banque de France ou au cours InforEuro du mois de décembre, si la devise ne figure pas sur le tableau de la Banque de France.

4.8 Subventions publiques ou contributions financières – Opérations internationales

À la signature de la convention avec le bailleur (public ou privé), le montant de la subvention contractuelle ou de la contribution financière est comptabilisé dans le compte du tiers bailleur, inclus dans la rubrique « créances » du bilan.

À la clôture de l'exercice, l'association détermine l'état d'avancement du projet financé, en comparant les dépenses effectivement réalisées à celles prévues dans la convention de financement, et donc le montant de la subvention à reconnaître dans les comptes de l'exercice. Il est tenu compte le cas échéant des frais administratifs (ou « overheads ») prévus par les conventions.

La différence entre la subvention globale accordée et la quote-part enregistrée en produits figure en produits constatés d'avance. Elle représente la part des subventions ou contributions relative aux exercices futurs.

Les conventions signées postérieurement à la clôture, finançant des dépenses éligibles au titre de l'exercice, sont enregistrées en subventions à recevoir.

4.9 Subventions d'exploitation et d'investissement ou contributions financières – Opérations France

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

Si elles portent en tout ou partie sur une période postérieure à la clôture de l'exercice, un prorata est fait pour affecter les produits à l'exercice concerné et donc des produits constatés d'avance sont comptabilisés le cas échéant.

Les subventions d'investissement sont enregistrées au passif dans les fonds propres consommables et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement de ce bien.

4.10 Fonds dédiés sur les produits des tiers financeurs

Lorsque les ressources collectées auprès des bailleurs, des donateurs ou des testateurs sont affectées par ces derniers à un objet précis sur l'année en cours et n'ont pas été utilisées conformément à leur objet avant la fin de l'exercice, des fonds dédiés

sont comptabilisés au passif du bilan. Ils correspondent à la partie inemployée des produits de tiers financeurs et sont dotés à travers l'utilisation d'un compte de charge spécifique : « Report en fonds dédiés ».

Lorsque ces produits de tiers financeurs sont utilisés sur les exercices ultérieurs, une reprise du fonds dédié est effectuée à travers l'utilisation d'un compte de produit spécifique : « Utilisation des fonds dédiés ».

Lorsqu'un fonds dédié ne peut être utilisé conformément à son objet, il ne peut être réaffecté à un autre objet que par décision du Conseil d'Administration et après avoir recueilli l'accord préalable du donateur.

Un tableau détaille la variation des fonds dédiés par origine et par projet sur l'exercice au §14.

Un nouveau fonds dédié a été créé en 2023 concernant le financement du budget multilatéral du réseau international géré par MdM-France depuis 2023, en 2024 la même méthode a été utilisée.

Toutes les contributions dues ont été comptabilisées en 2024 et le reliquat de ces financements non utilisé a été mis en fonds dédié pour être utilisé sur les années à venir.

4.11 Cotisations

Les adhérents de Médecins du Monde paient une cotisation sans contrepartie autre que la participation à l'Assemblée Générale ou la réception de publications.

Ces cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.12 Financements obtenus pour le compte du réseau international

MdM-France peut recevoir des bailleurs des subventions/contributions qu'elle reverse en tout ou partie aux membres du réseau qui mettront en œuvre les activités financées.

Ces subventions/contributions sont enregistrées comme indiqué dans le paragraphe 4.8, à savoir qu'à la signature du contrat, leur montant est enregistré simultanément en « Créances » à l'actif du bilan, et en « Produits constatés d'avance », au passif du bilan.

En parallèle, MdM-France établit un contrat avec le membre du réseau concerné pour la partie financée par le bailleur qui sera mise en œuvre par celui-ci. Ce contrat est enregistré au passif du bilan dans un compte « Autres dettes » et en « Charges constatées d'avance » à l'actif du bilan.

Au fur et à mesure de l'avancement de l'action telle que rapportée par le membre du réseau à MdM-France, les écritures sont passées au compte de résultat de la façon suivante : la subvention/contribution du bailleur est enregistrée en produits et le montant utilisé par le membre du réseau est comptabilisé en charges dans le poste « Aides financières ».

Les produits constatés d'avance et les charges constatées d'avance sont décrémentés d'autant.

Les comptes tiers à l'actif et au passif du bilan sont progressivement soldés en fonction des mouvements de trésorerie constatés (encaissement de la créance bailleur, décaissement au profit du membre du réseau concerné).

4.13 Projets de l'entité

L'Assemblée Générale peut décider d'utiliser ses réserves ou l'excédent de l'exercice pour mener à bien un projet précis, appelé « projet de l'entité » et donc constituer à cet effet une « réserve pour projets de l'entité ».

Les projets de l'entité doivent être conformes à l'objet de l'association.

Les dépenses auxquelles ils donnent lieu doivent être clairement identifiées et non assimilables à des charges courantes.

La dotation d'un projet de l'entité, l'imputation des dépenses engagées sur ces mêmes projets, la réaffectation en « Autres réserves » des sommes non utilisées, doivent faire l'objet d'un vote par l'Assemblée Générale.

Rapport financier Médecins du Monde 2024

Comme indiqué au paragraphe 3, il existe actuellement neuf réserves pour projets de l'entité dans les comptes de Médecins du Monde.

DOTATION DES RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE	Année de l'AG de dotation de la réserve	Dotation du fonds de réserve par l'AG	Consommation au 31/12 (sous réserve validation AG2025)	Solde à consommer
Adaptation des locaux en région*	2016	119 359	119 359	
	2020	500 000	15 782	
	2021	500 000	10 269	
	2022	1 500 000	193 947	
	2023	2 380 641	66 842	
	2024	1 000 000	1 490 279	
	total	6 000 000	1 896 479	
Plan de transformation Mdm-France	2017	326 717		
	2019	345 234		
	2020	500 000		
	2021	3 700 000		
	2022	2 000 000	418 581	
	2023	1 128 049	1 054 258	
	2024	3 000 000	2 892 316	
total	11 000 000	4 365 155	6 634 845	
Développement de la collecte	2021	2 163 000		
	2023	37 000	189 975	
	2024	4 000 000	2 000 000	
	total	6 200 000	2 189 975	
Financement siège Saint-Denis*	2021	22 060 800	22 059 048	
	total	22 060 800	22 059 048	
Développement réseau international	2023	2 000 000	1 155 000	
	2024	8 000 000	2 400 000	
	total	10 000 000	3 555 000	
Fonds avortement	2024	4 000 000	56 091	
	total	4 000 000	56 091	
Espaces humanitaires maritimes	2024	8 500 000	405 419	
	total	8 500 000	405 419	
Eco-responsabilité	2024	4 000 000	97 504	
	total	4 000 000	97 504	
Qualité de Vie et Conditions de Travail	2024	3 000 000	88 159	
	total	3 000 000	88 159	
Total		74 760 800	34 712 831	40 047 971

*lorsque la dépense porte sur un investissement, figure dans le poste "consommation" le montant global de l'investissement à la différence sur le tableau suivant l' utilisation correspond à la partie de l'amortissement annuel de l'investissement.

Rapport financier Médecins du Monde 2024

UTILISATION DES RESERVES POUR PROJETS DE L'ENTITE	Année de dotation par l'AG	Consommation *	Montant au bilan au 01/01/2024	Utilisation* 2023 validée par AG consommée en 2024	Dotation AG résultat 2023 affectée en 2024	Montant au bilan au 31/12/2024	Utilisation* 2024 à présenter à l'AG 2025	Montant au bilan à fin 2024 si utilisation approuvée par l'AG
Plan d'adaptation des locaux en France	avant exercice 2024	406 200	4 908 551	38 548	1 000 000	5 870 003		5 870 003
	exercice 2024	1 490 279				-	62 463	62 463
	total	1 896 479	4 908 551	38 548	1 000 000	5 870 003	62 463	5 807 540
Financement du plan de transformation	avant exercice 2024	1 472 839	7 712 871	1 054 258	3 000 000	9 658 613		9 658 613
	exercice 2024	2 892 316				-	2 892 316	2 892 316
	total	4 365 155	7 712 871	1 054 258	3 000 000	9 658 613	2 892 316	6 766 297
Développement de la collecte France	avant exercice 2024	189 975	2 200 000	189 975	4 000 000	6 010 025		6 010 025
	exercice 2024	2 000 000				-	2 000 000	2 000 000
	total	2 189 975	2 200 000	189 975	4 000 000	6 010 025	2 000 000	4 010 025
Financement du nouveau siège de Saint-Denis	avant exercice 2024	22 059 048	20 850 822	1 003 449		19 847 373		19 847 373
	exercice 2024						1 003 449	1 003 449
	total	22 059 048	20 850 822	1 003 449	-	19 847 373	1 003 449	18 843 923
Développement du réseau international	avant exercice 2024	1 155 000	2 000 000	1 155 000	8 000 000	8 845 000		8 845 000
	exercice 2024	2 400 000				-	2 400 000	2 400 000
	total	3 555 000	2 000 000	1 155 000	8 000 000	8 845 000	2 400 000	6 445 000
Fonds avortement	avant exercice 2024							
	exercice 2024	56 091			4 000 000	4 000 000	56 091	3 943 909
	total	56 091	-	-	4 000 000	4 000 000	56 091	3 943 909
Espaces humanitaires maritimes	avant exercice 2024							
	exercice 2024	405 419			8 500 000	8 500 000	405 419	8 094 581
	total	405 419	-	-	8 500 000	8 500 000	405 419	8 094 581
Eco-responsabilité	avant exercice 2024							
	exercice 2024	97 504			4 000 000	4 000 000	97 504	3 902 496
	total	97 504	-	-	4 000 000	4 000 000	97 504	3 902 496
QVCT	avant exercice 2024							
	exercice 2024	88 159			3 000 000	3 000 000	88 159	2 911 841
	total	88 159	-	-	3 000 000	3 000 000	88 159	2 911 841
Total		34 712 831	37 672 244	3 441 230	35 500 000	69 731 014	9 005 402	60 725 612

*lorsque la dépense porte sur un investissement, figure dans le poste "consommation" le montant global de l'investissement et dans le poste " utilisation" la partie correspondant à l'amortissement annuel de l'investissement

4.14 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées sur la base d'événements survenus durant l'année ou en cours à la clôture de l'exercice, qui rendent ces risques probables.

Au 31/12/2024, le poste « provisions pour risques » inclut :

- des provisions pour litiges et pour risques (sur des legs, des conventions avec des bailleurs, sur nos missions),
- des provisions pour coûts de fermeture des missions
- la provision pour perte de change latente (différence entre le cours de change utilisé lors de la comptabilisation de la créance ou de la dette et le cours de change au 31/12, lorsque celui-ci impacte défavorablement la créance ou la dette).

Au 31/12/2024, le poste « provisions pour charges » inclut :

- La provision pour indemnités de départ à la retraite, Celle-ci est évaluée sur la globalité de l'effectif salarié en CDI de Médecins du Monde (hors personnel international local).

Le montant des engagements retraite (avec charges sociales) tient compte des éléments suivants :

- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de turnover lissé sur les 4 dernières années (2021 à 2024)
- Evolution des salaires de 6% par an (selon augmentation de la valeur du point en 2024)
- Taux d'actualisation annuel : 3,35% (Taux d'actualisation brut Obligations Corporate AA)
- Table de survie INSEE 2024.

4.15 Legs et autres libéralités

Depuis le 01/01/2020, les biens meubles et immeubles provenant d'un legs ou d'une donation et destinés à être cédés par l'association sont enregistrés de la manière suivante :

▪ **Dès l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration :**

- L'actif net successoral attendu (biens reçus moins charges liées au legs), ou la donation, est enregistré en Produits d'exploitation.
- Les biens reçus par legs et destinés à être cédés sont enregistrés à l'actif du bilan selon leur nature :
 - en « Créances reçues par legs ou donations » : les espèces, actifs bancaires, actifs financiers cotés ou parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres
 - en « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » : les biens autres que ceux visés ci-dessus et qui sont destinés à être cédés (mobiliers et immobiliers).
 - en immobilisations incorporelles, les donations temporaires d'usufruit
- Les charges liées à la succession sont reprises au passif du bilan :
 - en « Dettes des legs ou donations » : dettes du défunt au jour de son décès, et dettes grevant le bien transféré à Médecins du Monde
 - en « Provisions sur legs » : obligations à la charge de MdM liées à l'acceptation du legs et ne rentrant pas dans le passif successoral (par ex le coût d'entretien de sa tombe demandé par le défunt)
- Le produit enregistré lors de l'acceptation de la libéralité par le Conseil d'Administration est compensé immédiatement au compte de résultat par une charge de même montant (report en fonds reportés) dont la contrepartie figure au passif du bilan en « Fonds reportés liés aux legs et donations ».

▪ **Au fur et à mesure de la réalisation du legs (encaissements des actifs et décaissements de charges) :**

- Les « Fonds reportés liés aux legs et donations » sont décrémentés du montant des encaissements nets et un produit est enregistré en compte d'« utilisation des fonds reportés ».
- Les comptes de « Créances reçues par legs et donations », de « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » sont décrémentés au fur et à mesure des encaissements, les comptes de « Dettes des legs et donations » et « Provisions sur legs », le sont au fur et à mesure des décaissements.

Les legs pour lesquels la délibération en CA n'a pas encore eu lieu figurent en Hors bilan.

Au 01/01/2024, les valeurs des libéralités ont été reprises telles qu'acceptées par le Conseil d'Administration, au moment de la délibération, les legs n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation.

Au 31 décembre 2024, le montant des legs en cours de réalisation s'élève à 10.558.649€, à savoir :

- 7.204.441€ de valeur d'immobilisations à céder et 6.038.110€ de créances à encaisser (actif du bilan)
- Déduction faite de 2.683.902 € de dettes et dettes des autres co-légataires (passif du bilan)

Le montant des legs connus mais non encore acceptés en CA s'élève à 3.059.656€ (engagement hors bilan).

4.16 Contributions volontaires en nature

Au travers des états comptables et financiers, les recettes et les dépenses liées à l'exercice de l'activité de Médecins du Monde sont clairement identifiées.

Toutefois, la comptabilité ne traduit que partiellement notre mode de fonctionnement. En effet, en tant qu'association, nous bénéficions de nombreuses contributions volontaires qui, elles, ne sont pas comprises dans notre résultat financier.

Ces contributions volontaires incluent non seulement l'engagement bénévole de centaines de personnes, sans lesquelles nous ne pourrions mener à bien nos actions, mais aussi la mise à disposition gratuite de biens, de services et de secours en nature, fournis par des entreprises, des associations, des fondations ou des bailleurs.

Nous bénéficions ainsi par exemple de dons de matériels, de biens, de nourriture ou de médicaments et de supports de communication à titre gracieux.

Cette générosité, autre que financière, apparaît en pied du compte de résultat, dans le Compte d'Emploi des Ressources ainsi que dans le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD). Ce sont des contributions qui permettent à l'association d'engager des actions supplémentaires et/ou faire des économies.

Dons et prestations en nature

La valorisation des biens ou prestations en nature se fait sur la base de documents officiels des donateurs attestant la valeur financière du bien ou de la prestation en nature octroyée à Médecins du Monde. Cette valeur financière reflète le coût de revient du bien ou de la prestation.

Le règlement comptable prévoit de comptabiliser ces dons au coût évité et non au coût déclaré par le donateur. Cependant en 2024 quand Médecins du Monde n'était pas en mesure de comptabiliser les dons au coût évité, nous avons utilisé le coût déclaré par le donateur.

La valorisation des dons et prestations en nature pour l'année 2024 s'élève à 0,4M€ contre 0,7M€ en 2023.

Bénévolat

Un bénévole est une personne physique qui, sans aucune contrepartie de quelque nature que ce soit, agit dans une association.

Depuis 2014, l'activité des bénévoles en France est saisie sur un outil informatique centralisé.

Grâce à ces renseignements, nous connaissons l'identité du bénévole, la nature de son activité et le nombre d'heures effectuées.

La valorisation du bénévolat consiste à calculer combien auraient coûté ces heures si elles avaient été effectuées par des salariés dans le cadre d'un travail rémunéré. La grille de référence utilisée pour cette valorisation monétaire est la grille de salaires de Médecins du Monde. Le coût des charges patronales est inclus dans le calcul.

Durant l'exercice 2024, les bénévoles recensés ont travaillé 139.900 heures, soit 76,87 ETP (vs 77.07 ETP en 2023), ce qui aurait représenté un coût de près de 4,6M€ (contre 4,4M€ en 2023), soit une hausse de moins de 5% de la valorisation du bénévolat entre 2023 et 2024. A noter que la valorisation, s'effectuant sur une base déclarative, ne représente pas avec exactitude le travail des bénévoles au cours d'une année complète. En effet, ce mode de recensement ne permet pas d'en garantir le caractère exhaustif.

L'activité bénévole, après avoir subi une baisse notable liée au Covid, est logiquement repartie à la hausse en 2021, a accusé une baisse en 2022 (liée notamment à une utilisation non optimale de la base de données), puis est repartie à la hausse en 2023 (+ 20%) en raison notamment d'une optimisation de l'utilisation de la base de données. En 2024, l'engagement bénévole est stable et sa valorisation fait ainsi apparaître une très légère hausse.

Volontariat :

Le volontaire est une personne physique majeure qui remplit les 3 conditions suivantes :

- 1) Il s'engage par contrat de volontariat avec une association de solidarité internationale reconnue par le ministère des Affaires Étrangères ou le ministère de la Coopération.
- 2) Il participe dans ce cadre à une action de solidarité internationale.
- 3) Il accomplit une ou plusieurs missions d'intérêt général dans un pays ne figurant pas sur une liste fixée par arrêté (arrêté du 02 mai 1995).

Le contrat de volontariat garantit au volontaire : formation, indemnités de subsistance et avantages en nature, prises en charge des frais de voyage et rapatriement, assistance en responsabilité civile, couverture sociale et soutien technique. La protection sociale est assurée dans le cadre des dispositions relatives à l'assurance volontaire des Français expatriés (CFE - caisse des Français de l'étranger).

La contribution des volontaires est valorisée selon la méthode suivante :

Médecins du Monde connaît précisément le nombre de volontaires effectuant une ou plusieurs missions pendant un exercice. Ce nombre de missions, à durée variable, correspond à un nombre de jours. Ce nombre de jours est exprimé en équivalent temps plein sur une base mois/homme. Chaque profil professionnel de volontaire est assimilé à une fonction exercée à Médecins du Monde afin de permettre le calcul d'un salaire théorique chargé, selon le barème des salaires interne à Médecins du Monde.

De ce montant, sont défalqués les indemnités et avantages en nature réellement versés aux volontaires.
Au 31 décembre 2024, la contribution des volontaires s'élève à 0,03M€.

4.17 Autres informations

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élève à 81.312 euros TTC.

Frais des administrateurs

Au cours de l'exercice 2024, le montant des frais de déplacement et de missions des administrateurs de l'association s'est élevé à 68.628 euros (contre 52.827 euros en 2023), montant revenu au niveau des années d'avant la pandémie Covid, les déplacements sur le terrain des administrateurs ayant repris.

Indemnité du Président de l'Association

Conformément aux dispositions statutaires et à l'article 261-7-1-d et de l'article 242 C de l'annexe II du code général des impôts, Médecins du Monde indemnise la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Le montant maximum de cette indemnité est fixé à 1,3 fois le plafond de la sécurité sociale ou de toute autre référence qui pourrait lui être substituée. Cette indemnisation s'entend comme brute. L'indemnisation ne saurait excéder 3 mandats d'une année, consécutifs ou non.

Les indemnités versées au titre de 2024 s'élèvent à :

Dr Florence RIGAL : 26.371,23 € (période du 1er janvier au 8 juin 2024)

Dr Jean-François CORTY : 33.907,17 € (période du 9 juin au 31 décembre 2024)

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés (article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006)

Les trois plus hauts salaires, comme indiqué dans le bilan social, s'élèvent à 7.124€, 6.753€ et 6.753€ par mois.

Ce montant n'inclut pas l'indemnité perçue par le.la président.e dans la mesure où ce chiffre est déjà indiqué ci-dessus.

Pour rappel, le.la président.e est le seul cadre associatif dirigeant à percevoir une indemnité.

Evénements postérieurs à la clôture

Le gel des financements états-uniens (janvier 2025), la révision à la baisse de l'Aide publique au développement de la plupart des pays occidentaux en début d'année, le budget contraint de l'Etat français, nous amènent à anticiper des impacts sur les financements de nos opérations à l'international mais aussi en France en 2025 et dans les années à venir.

De nombreuses initiatives sont en cours, à l'heure de la rédaction de ce rapport financier, pour limiter l'impact de cette baisse de nos financements, notamment en allant vers de nouveaux bailleurs et de nouvelles sources de financement, soit publiques (Pays-Bas, Norvège etc) soit privées (Etats-Unis etc).

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

5.1 Tableau de mouvement des immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en euros)	Au 01/01/2024	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2024
Logiciels sous-traités	1 022 429	72 571	483 076		611 924
Concessions (logiciel)	759 176	62 854	79 094		742 936
Sous-total	1 781 604	135 425	562 170	-	1 354 859
Avances sur Immo. Incorporelles	289 118	570 683	579 252		280 548
TOTAL INCORPORELLES	2 070 722	706 108	1 141 423	-	1 635 407
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Au 01/01/2024	Acquisitions	Cessions	Affect. Immos en cours & reclassements poste à poste	Au 31/12/2024
<u>TERRAIN</u>					
Terrain	0	0			-
Terrain Marcadet	0	0			-
Terrain Saint Denis	8 000 000				8 000 000
Terrain Lyon	0	320 000			320 000
Sous-total	8 000 000	320 000	-	-	8 320 000
<u>CONSTRUCTIONS</u>					
Construction	0	0			-
Construction Saint Denis	18 521 010				18 521 010
Construction Lyon	0	848 305			848 305
Construction Parking et Box Lyon	0	311 695			311 695
Inst. Agenc. Aménag. Const.	331 748				331 748
Inst. Agenc. Aménag. Const. Saint Denis	974 790				974 790
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	13 469		542		12 927
Sous-total	19 841 017	1 160 000	542	-	21 000 475
<u>AUTRES IMMO. CORPORELLES</u>					
Agencement Installation Saint denis	2 663 163	48 363	1 465		2 710 062
Agencement Installation	1 352 906	345 126	96 868		1 601 165
Matériel transport	1 680 845	220 478	343 459		1 557 865
Matériel informatique	1 809 430	474 457	659 954		1 623 933
Matériel bureau	469 935	20 383	107 445		382 873
Mobilier bureau	84 501	139 100	852		222 750
Matériel médical	151 131	20 732	38 461		133 402
Matériel communication	245 932		213 342		32 590
Matériel audiovisuel	48 266		42 568		5 698
Sous-total	8 506 110	1 268 641	1 504 414	-	8 270 337
Immo. corporelles en cours					-
TOTAL CORPORELLES	36 347 127	2 748 641	1 504 956	-	37 590 812
TOTAL	38 417 849	3 454 749	2 646 379	-	39 226 219

5.2 Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Au 01/01/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Logiciels sous-traités	962 955	38 092	483 076	517 970
Concessions (logiciel)	624 268	105 011	79 094	650 184
Total Incorporelles	1 587 222	143 102	562 170	1 168 154
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Au 01/01/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
<u>Construction</u>				
Construction	0	0		0
Construction Saint Denis	1 431 497	649 860		2 081 357
Construction Lyon	0	0		0
Construction Parking et Box Lyon	0	0		0
Inst. Agenc. Aménag. Const. Saint Denis	214 725	97 479		312 204
Inst. Agenc. Aménag. Const. Miss. Etrang.	74 813	44 546	542	118 817
Sous-total	1 721 035	791 885	542	2 512 378
<u>Autres Immo. Corporelles</u>				
Agencement installation	1 554 299	353 000	88 562	1 818 738
Matériels transport	1 246 548	239 964	343 459	1 143 052
Matériel informatique	1 460 180	260 918	659 642	1 061 456
Matériel bureau	226 907	47 389	107 445	166 851
Mobilier bureau	25 082	16 912	852	41 143
Matériel médical	99 275	25 733	37 392	87 616
Matériel communication	245 122	282	213 342	32 062
Matériel audiovisuel	48 266	0	42 568	5 698
Sous-total	4 905 679	944 198	1 493 262	4 356 614
Total Corporelles	6 626 714	1 736 083	1 493 804	6 868 992
Total	8 213 936	1 879 186	2 055 974	8 037 146

5.3 Tableau des valeurs nettes comptables

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/24	TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/24	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/24
Logiciels sous traités	611 924	517 970	93 953
Concessions	742 936	650 184	92 752
Avances Immo. Incorporelles	280 548		280 548
Total Incorporelles	1 635 407	1 168 154	467 253
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	MONTANTS BRUTS AU 31/12/24	TOTAL AMORTISSEMENTS AU 31/12/24	VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/24
TERRAIN			
Terrain	0		0
Terrain Marcadet	0		0
Terrain Saint Denis	8 000 000		8 000 000
Terrain Lyon	320 000		320 000
Sous-total	8 320 000		8 320 000
CONSTRUCTION			
- Construction			
- Construction Saint Denis	18 521 010	2 081 357	16 439 653
- Construction Lyon	848 305	0	848 305
- Construction Parkings et Box Lyon	311 695	0	311 695
- Inst. Agenc. Aménag.	1 319 465	431 021	888 444
Sous-total	21 000 475	2 512 378	18 488 097
AUTRES IMMO CORPORELLES			
Agencement Installation	4 311 227	1 818 738	2 492 489
Matériel transport	1 557 865	1 143 052	414 812
Matériel informatique	1 623 933	1 061 456	562 477
Matériel bureau	382 873	166 851	216 023
Mobilier bureau	222 750	41 143	181 607
Matériel médical	133 402	87 616	45 787
Matériel communication	32 590	32 062	528
Matériel audiovisuel	5 698	5 698	0
Sous-total	8 270 337	4 356 614	3 913 723
Immos corpo. En cours	0	0	0
Immos reçues par legs ou donations et destinés à être cédés	7 204 441		7 204 441
Total Corporelles	44 795 253	6 868 992	37 926 261
Total	46 430 660	8 037 146	38 393 514

6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en euros)	Au 31/12/2024
Autres titres immobilisés	26 792
Prêts participation construction	1 186 425
Dépôts et cautionnements	717 905
Total	1 931 122

7. STOCKS

STOCKS (en euros)	Au 31/12/2024
Montant des stocks à la clôture	412 335
Dépréciation stock	
Montant net	412 335

8. ÉTAT DES CRÉANCES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

CREANCES (en euros)	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
<u>De l'actif immobilisé :</u>			
Prêts (participation à l'effort de construction)	1 186 425	26 684	1 159 741
Autres immobilisations financières	717 905		717 905
Total 1	1 904 330	26 684	1 877 646
<u>De l'actif circulant :</u>			
Fournisseurs débiteurs	171 155	171 155	0
Clients, usagers et comptes rattachés	57 847 074	41 632 110	16 214 964
Personnel et comptes rattachés	38 421	38 421	0
Organismes sociaux	106 420	106 420	0
Etat		0	0
Débiteurs divers	1 325 738	1 325 738	0
Produits à recevoir	447 030	447 030	0
Créances reçues par legs ou donations	6 038 110	6 038 110	
Total 2	65 973 949	49 758 984	16 214 964
Charges constatées d'avance	8 691 765	8 524 342	167 423
Total 3	8 691 765	8 524 342	167 423
TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3)	76 570 043	58 310 010	18 260 033
Montant des :	- Prêts accordés en cours d'exercice	119 583	
	- Remb. obtenus en cours d'exercice	29 252	

9. PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR (en euros)	Au 31/12/2024
- Ristournes, rabais, remises à obtenir et avoirs à recevoir	162 552
- Organismes sociaux - Produits à recevoir	71 833
- Etat - Produits à recevoir	0
- Produits à recevoir	447 030
* subventions à recevoir	
* autres produits à recevoir	447 030
* réseau international	0
Total	681 415

10. DISPONIBILITÉS**10.1 Placements**

PLACEMENTS FINANCIERS (en euros)	Cours au 31/12/2024	Valeur d'acquisition	Plus value latente	Moins value latente
SICAV ou FCP	0	0	0	0
Valeurs mobilières de placement	1 426	1 814	0	387,9
Comptes sur livret	25 815 026			
Intérêts courus sur comptes sur livret				
TOTAL	25 816 452			

10.2 Banques et caisses

VALEURS BRUTES (en euros)	Au 31/12/2024
Valeurs à l'encaissement	6 339 783
Soldes Banques (y compris comptes sur livret)	95 006 410
Soldes Caisses	706 211
Total	102 052 404

Les valeurs à l'encaissement représentent essentiellement les dons envoyés par les donateurs jusqu'au 31/12 au soir et encaissés par nos soins dans les premiers jours du mois de janvier.

11. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (en euros)	Au 31/12/2024
Fournisseurs , partenaire et frais sur missions facturés d'avance	5 397 547
Part des financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau relative aux exercices postérieurs à 2024	3 294 218
Total	8 691 765

12. VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES (en euros)	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	dont Générosité du Public	Montant	dont Générosité du Public	Montant	dont Générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	15 245							15 245
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecarts de réévaluation								0
Autres réserves	37 338 653	4 667 194						42 005 847
Réserves pour projets associatifs	37 672 244	35 500 000				3 441 230	3 441 230	69 731 014
Réserve générale d'intervention								0
Report à nouveau								0
Excédent ou déficit de l'exercice	36 725 964	-36 725 964				718 764	422 109	-718 764
Situation nette	111 752 105	3 441 230	0	0	0	4 159 994	3 863 339	111 033 341
Fonds propres consommables								0
Subventions d'investissement								0
Provisions règlementées								0
TOTAL	111 752 105	3 441 230	0	0	0	4 159 994	3 863 339	111 033 341

13. TABLEAU DES PROVISIONS

PROVISIONS (en euros)	Au 01/01/24	Dotation de l'exercice	Reprise de provision		Au 31/12/24
			Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
<u>Provisions pour risques</u>					
Provisions pour litiges	375 867	982 002	0	171 771	1 186 098
Autres provisions pour risques	805 985	191 613	173 716	163 926	659 956
Provisions pour perte de change	591 361	135 612	0	591 361	135 612
Sous-total 1	1 773 213	1 309 227	173 716	927 058	1 981 665
<u>Provisions pour charges</u>					
Provisions pour risques liés aux indemnités de départs à la retraite	1 646 064	1 732 427	62 030	1 584 034	1 732 427
Sous-total 2	1 646 064	1 732 427	62 030	1 584 034	1 732 427
<u>Provisions pour dépréciation</u>					
Sur immobilisations financières					0
Autres provisions pour dépréciation	0		0		0
Sous-total 3	0	0	0	0	0
<u>Provisions pour legs</u>					
sur legs	91 677	0			91 677
Sous-total 4	91 677	0	0	0	91 677
Total (1+2+3+4)	3 510 954	3 041 654	235 746	2 511 092	3 805 769

14. FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTES

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS (en euros)	À l'ouverture de l'exercice	Reports 2024	Utilisations 2024		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	*dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	26 392	0	25 152	0	0	1 240	
AGEFIPH	1 805		565			1 240	
ARS-Guyane							
ARS-Midi Pyrénées Santé mentale	24 587		24 587			0	
Contributions financières d'autres organismes	376 558	0	6 889	0	0	369 669	
LOREAL - Opération Sourire Cambodge	0		0			0	
NST - Coordination	376 558		6 889			369 669	
Alliance urgence - Ukraine	0		0			0	
Alliance urgence - Haïti	0		0			0	
Ressources liées à la générosité du public	669 134	996 662	77 541	0	0	1 588 255	
Collecte dons affectés - Ukraine	669 134	200 269	77 541			791 862	
Collecte dons affectés - Haïti	0					0	
Collecte dons affectés - Mayotte	0	106 263				106 263	
Collecte dons affectés - Palestine	0	690 130				690 130	
TOTAL	1 072 084	996 662	109 582	0	0	1 959 164	

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS REPORTES

	Solde à l'ouverture de l'exercice 2024	Variations de l'exercice 2024		Solde à la clôture de l'exercice 31/12/2024
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
	10 234 528	4 979 030	4 746 586	10 466 973
TOTAL	10 234 528	4 979 030	4 746 586	10 466 973

15. ÉTAT DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ETAT DES DETTES	Montant brut au 31/12/24	A 1 an au plus	Plus d'1 an moins 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	31 688	31 688	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 104 404	6 104 404	
Dettes des legs ou donations (*)	573 690		573 690
Dettes fiscales et sociales	6 887 471	6 887 471	
Dettes sur immo. et comptes rattachés	316 478	316 478	
Autres dettes	12 370 798	9 327 939	3 042 860
Total Dettes	26 284 530	22 667 980	3 616 550
Produits constatés d'avance	63 465 988	49 578 184	13 887 804
Total général	89 750 518	72 246 164	17 504 354

* Le détail des Dettes des legs à moins d'un an ou plus d'un an n'est pas évaluable

16. DETAIL CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

CATEGORIES BAILLEURS	CONCOURS PUBLICS	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
Agence française de développement (AFD)		10 175 108	
Agences régionales de santé (ARS)		2 232 352	
Ambassades de France		1 288 036	
Centre de Crise et de Soutien (CDCS)		12 154 491	
Collectivités territoriales France		1 453 729	
Divers Etat français		2 481 797	
Fonds mondial contre la tuberculose le paludisme et le sida		1 316 489	
Nations Unies (UNICEF, UNFPA, UNHCR, UNDP, WHO, OCHA)		3 135 152	
Organismes publics allemands (BMZ, GFFO, GIZ)		12 003 891	
Organismes publics canadiens		3 570 473	
Organismes publics des Etats Unis d'Amérique (USAID, BHA)		4 369 894	
Organismes sociaux français (CPAM, CGSS, CCAS)		124 955	
Autres organismes publics internationaux (SDC, Suisse, Etat Monaco, Ambassade UK, NL)		686 509	
Union européenne (dont DG ECHO, EuropeAid, TrustFund)		18 793 753	
TOTAL		73 786 628	

17. SUIVI DES LIBERALITES REALISES SUR L'EXERCICE

LIBERALITES 2024 (en euros)	Au 31/12/24
PRODUITS	14 726 904
Montant perçu au titre d'assurances vie	2 903 461
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	5 445 047
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 520 317
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	3 858 078
CHARGES	6 384 427
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	2 293 904
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	4 090 523
SOLDE DES LIBERALITES	8 342 476

18. CHARGES À PAYER

CHARGES A PAYER (en euros)	Au 31/12/24
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	
* Intérêts courus non échus	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 474 945
* Factures non parvenues	2 474 945
Dettes fiscales et sociales	5 339 746
* Dettes provisionnées pour congés à payer	2 369 745
* Autres charges de personnel à payer	1 176 202
* Organismes sociaux - charges à payer	1 360 275
* Etat charges à payer	433 524
Autres dettes	45 231
* Divers - charges à payer	45 231
TOTAL	7 859 921

19. PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (en euros)	Au 31/12/24
Subventions étranger	61 796 464
Afrique	20 284 101
Amérique Latine et Centrale	5 820 050
Asie	3 405 352
Europe	2 572 657
Moyen-Orient	17 532 716
Multi-pays	12 181 589
Subventions liées à financement du réseau	413 199
Subventions France	1 256 326
TOTAL	63 465 988

20. ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

État du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Montant total des avantages et des ressources
Afghanistan	Donation	50,00
Total		50,00
Algerie	Donation	85,00
Total		85,00
Allemagne	Donation	128 571,22
	Subvention	17 658 190,98
Total		17 786 762,20
Andorre	Donation	200,00
Total		200,00
Argentina	Donation	5,00
Total		5,00
Armenie	Subvention	10 054,95
Total		10 054,95
Australie	Donation	865,43
Total		865,43
Autriche	Donation	950,00
Total		950,00
Bahamas	Donation	500,00
Total		500,00
Barbade	Donation	10,00
Total		10,00
Belgique	Donation	67 834,52
	Subvention	10 818 356,76
Total		10 886 191,28
Bresil	Donation	298,00
Total		298,00
Cambodge	Donation	10,00
Total		10,00
Canada	Donation	16 297,45
	Subvention	2 534 539,00
Total		2 550 836,45
Cap Vert	Donation	50,00
Total		50,00
Chypre	Donation	60,00
Total		60,00
Colombie	Donation	3,00
Total		3,00
Coree Du Sud	Donation	70,00
Total		70,00
Cote D'Ivoire	Donation	120,00
Total		120,00
Danemark	Donation	715,15
Total		715,15
Emirats Arabes Unis	Donation	1 218,86
Total		1 218,86
Equateur	Donation	50,00
Total		50,00
Espagne	Donation	32 573,05
	Subvention	1 383 384,18
Total		1 415 957,23
Estonie	Donation	100,00
Total		100,00
Etats Unis	Donation	12 323,71
	Subvention	6 619 114,60
Total		6 631 438,31
Finlande	Donation	768,00
Total		768,00
Grece	Donation	849,65
Total		849,65
Groenland	Donation	25,00
Total		25,00
Hong Kong	Donation	180,00
Total		180,00
Hongrie	Donation	270,66
Total		270,66
Ile Maurice	Donation	535,00
Total		535,00
Inde	Donation	152,00
Total		152,00
Indonesie	Donation	660,00
Total		660,00
Iran	Donation	5,00
Total		5,00
Irlande	Donation	4 590,94
Total		4 590,94
Israel	Donation	20,00
Total		20,00

État du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Montant total des avantages et des ressources
Italie	Donation	6 593,61
	Subvention	30 000,00
Total		36 593,61
Japon	Donation	402 108,98
Total		402 108,98
Kenya	Donation	100,00
Total		100,00
Liechtenstein	Donation	20,00
Total		20,00
Luxembourg	Donation	5 201,01
Total		5 201,01
Malaisie	Donation	100,00
Total		100,00
Mali	Donation	282,20
Total		282,20
Maroc	Donation	2 613,00
Total		2 613,00
Mexique	Donation	60,00
Total		60,00
Monaco	Subvention	100 000,00
Total		100 000,00
Niger	Donation	130,00
Total		130,00
Norvege	Donation	743,00
	Subvention	5 176 657,45
Total		5 177 400,45
Nouvelle Zelande	Donation	185,00
Total		185,00
Pays-Bas	Donation	7 194,91
	Subvention	361 662,40
Total		368 857,31
Philippines	Subvention	15 032,04
Total		15 032,04
Pologne	Donation	715,23
Total		715,23
Portugal	Donation	1 978,00
Total		1 978,00
Principaute De Monaco	Donation	66 056,00
Total		66 056,00
Republique Tchèque	Donation	305,00
	Subvention	572 631,60
Total		572 936,60
Roumanie	Donation	403,00
Total		403,00
Royaume-Uni	Donation	46 782,45
	Subvention	1 088 849,98
Total		1 135 632,43
Senegal	Donation	25,00
Total		25,00
Serbie	Donation	200,00
Total		200,00
Singapour	Donation	275,00
Total		275,00
Slovenie	Donation	30,00
Total		30,00
Suede	Donation	842,72
Total		842,72
Suisse	Donation	44 085,63
	Legs	2 075 153,68
	Subvention	120 217,47
Total		2 239 456,78
Thaïlande	Donation	45,00
Total		45,00
Tunisie	Donation	107,42
Total		107,42
Turquie	Donation	330,00
Total		330,00
Uruguay	Donation	85,00
Total		85,00
Vietnam	Donation	100,00
Total		100,00
Zimbabwe	Donation	50,00
Total		50,00

Total général		49 422 608,89
----------------------	--	----------------------

21. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

21.1 Engagements reçus

ENGAGEMENTS RECUS SUR LEGS ET DONATIONS	Legs et donations au 31/12/2024
Nombre de libéralités notifiées mais non acceptées par le CA à la date du 31/12 /2024	45
Estimation du montant à recevoir au 31/12	3 059 656

Médecins du Monde a été informée en 2022 qu'elle serait bénéficiaire d'une succession venant de Suisse d'un montant exceptionnel, et son CA en a accepté le principe, dans sa réunion du 21/05/2022. Pour autant, il est apparu au cours de l'instruction de ce dossier que les situations d'actifs et passifs de cette succession sont encore à ce jour soit incomplètes soit fluctuantes.

Ainsi, l'association avec l'accord des commissaires aux comptes a décidé de comptabiliser les mouvements de ce legs uniquement lors de versements effectifs en net sur les comptes de l'association.

La part non encore encaissée de ce legs ne fait donc pas partie des engagements indiqués ci-dessus.

21.2 Engagements donnés

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	Jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	Total à payer	
Matériel roulant			0	0	0	
Total	0	0	0	0	0	0

Engagement de Crédit-Bail (en euro)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Matériel roulant	0			0
Total	0	0	0	0

22. INFORMATIONS LIÉES AU PERSONNEL

22.1 Effectifs au 31 décembre 2024

1.802 acteurs et actrices sur nos projets internationaux

- 1.641 salariés nationaux sur les terrains d'intervention
- 101 salarié.e.s sur les missions internationales
- 59 salarié.e.s de la Direction des Opérations Internationales au siège dont 5 voltigeur.se.s
- 1 volontaire de la solidarité internationale

1.568 acteurs et actrices sur nos projets France

- 1.402 bénévoles actifs (dont les cadres bénévoles)
- 154 salarié.e.s sur le terrain et en délégations régionales
- 12 salarié.e.s de la Direction des Opérations France (DOF) au siège

416 acteurs et actrices en support aux opérations

- 152 cadres bénévoles associatifs (administrateur.rice.s, membres de collèges régionaux, responsables de groupes, responsables de missions)
- 264 salarié.e.s au siège

Soit un total de 3 786 acteurs et actrices.

22.2 Salaires de droit français

Moyenne des trois salaires les plus hauts (brut annuel) : 82.524 euros sur 12 mois et 89.401 euros sur 13 mois

Moyenne des trois salaires les plus bas (brut annuel) : 27.468 euros sur 12 mois et 29.757 euros sur 13 mois

Salaires moyen annuel brut : 42.347 euros sur 12 mois et 45.876 euros sur 13 mois

Le ratio des 3 plus hauts salaires / 3 plus bas salaires : 3

La moyenne des trois plus bas salaires est supérieure au SMIC de 27,04% (hors 13ème mois).

Ces éléments n'incluent pas les primes d'ancienneté.

23. DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES D'EXPLOITATION	2024	2023	2024/2023
Variation de stock	-46 823	-110 441	-58%
Matériel sanitation	1 426 646	1 028 567	39%
Matériel d'habitation	5 123	0	
Matériel logistique	220 970	190 476	16%
Matériel roulant	491 376	493 469	-0,4%
Matériel divers	117 651	226 415	-48%
Fournitures non stockables	1 212 453	1 351 108	-10%
Médicaments et matériel médical	7 493 466	4 454 895	68%
Fournitures entretien / administratives	1 222 358	975 704	25%
Matériel expatriés	96 841	87 514	11%
Petit matériel	510 680	495 063	3%
Fournitures mailing	48 319	0	
Aide alimentaire / nourriture / hébergement	1 081 713	1 165 244	-7%
Marchandises manifestations	99 972	15 094	562%
Achats	13 980 745	10 373 108	35%
Sous-traitance	13 982 363	10 652 496	31%
Redevances crédit bail			
Locations et charges locatives	5 134 029	4 775 277	8%
Entretien et réparations	2 154 533	1 715 115	26%
Primes d'assurances	529 114	426 109	24%
Etudes et recherche	67 541	119 722	-44%
Divers	262 824	235 453	12%
Services extérieurs	22 130 404	17 924 171	23%
Intérimaires (France)	262 924	200 328	31%
Frais liés à des personnels extérieurs à l'association (International)	1 739 547	1 707 749	2%
Rémunération d'Inter. et Honoraires	2 754 796	2 294 343	20%
Publicité et publications	2 987 969	2 905 599	3%
Transport	1 037 333	976 765	6%
Déplacements missions et Réceptions	6 860 040	5 531 438	24%
Frais postaux et Télécommunications	1 682 742	1 784 649	-6%
Frais bancaires	353 766	289 967	22%
Divers	240 460	233 425	3%
Autres services extérieurs	17 919 577	15 924 263	13%
Impôts Taxes et versements assimilés	4 327 077	3 942 097	10%
Salaires et traitements	50 144 500	41 848 366	20%
Charges sociales	12 950 874	10 640 262	22%
Charges de personnel	63 095 373	52 488 629	20%
Charges diverses de gestion	887 641	745 772	19%
Subventions accordées par l'association	19 888 503	14 610 762	36%
Autres charges de gestion	20 776 144	15 356 535	35%
Dotations aux amortissements et provisions	4 761 225	3 783 361	26%
Report en fonds dédiés	996 662	906 687	
TOTAL	147 987 206	120 698 850	23%

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION (CROD) 2024

	2024		2023		2024		2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION								
PRODUITS PAR ORIGINE								
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	65 251 082	65 251 082	91 692 963	91 692 963	4 775 868	4 775 868	4 695 526	4 695 526
1.1 Cotisations sans contrepartie	21 665	21 665	22 826	22 826	4 653 160	4 653 160	4 367 036	4 367 036
1.2 Dons, legs et mécénat	62 548 007	62 548 007	90 840 574	90 840 574	54 321	54 321	82 599	82 599
Dons manuels	54 205 531	54 205 531	50 623 607	50 623 607	68 388	68 388	245 891	245 891
Legs, donations et assurances vie	8 342 476	8 342 476	40 216 967	40 216 967				
Mécénat	-	-	-	-				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	2 681 410	2 681 410	829 563	829 563				
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	6 725 742	-	5 355 569	-				
2.1 Cotisations avec contrepartie	209 481	-	85 201	-				
2.2 Parrainage des entreprises	4 520 219	3 679 823	1 590 545	1 590 545				
2.3 Contributions financière sans contrepartie	1 996 041	-	-	-				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	73 786 628	58 760 150	2 380 240	2 380 240				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 746 839	-	2 380 240	-				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	109 582	77 541	1 149 405	885 618				
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	148 619 873	65 328 623	159 338 326	92 578 581				
TOTAL	118 353 598	45 102 931	96 883 735	38 029 585	5 029 268	4 775 868	5 062 768	4 695 526
CHARGES PAR DESTINATION								
1- MISSIONS SOCIALES	22 877 477	17 350 478	20 143 167	15 149 978	4 736 885	4 880 497	4 880 497	4 880 497
1.1 Réalisée en France	22 771 336	17 350 478	19 926 025	15 149 978	4 337 637	4 196 977	4 196 977	4 196 977
Actions réalisées par l'organisme	106 141	217 141	217 141	217 141				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	95 476 120	27 752 453	76 740 568	22 879 607	399 248	683 520	683 520	683 520
1.2 Réalisées à l'étranger	90 863 698	71 943 667	71 943 667	71 943 667	69 995	18 589	18 589	18 589
Actions réalisées par l'organisme	4 612 422	4 796 901	4 796 901	4 796 901				
Versement à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	20 241 307	17 029 591	16 245 052	14 488 071	222 388	163 682	163 682	163 682
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	19 229 287	17 029 591	15 477 695	14 488 071				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 012 020	767 357	767 357	767 357				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	6 703 566	2 621 548	5 938 357	2 571 127				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 041 654	996 662	2 636 677	906 687				
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	1 850	1 854	1 854	1 854				
5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	996 662	996 662	906 687	505 542				
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	149 338 637	65 750 732	122 612 362	55 594 325				
TOTAL	718 764	422 109	36 725 964	36 984 255	5 029 268	5 062 768	5 062 768	4 695 526
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-	-	-	-	-	-	-

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER) COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 2024

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC					
EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	45 102 931	38 029 585	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	17 350 478	15 149 978	1.1 Cotisations sans contrepartie	21 665	22 826
Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	62 548 007	90 840 574
Versements à d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	54 205 531	50 623 607
1.2 Réalisées à l'étranger	27 752 453	22 879 607	Legs, donations et assurances vie	8 342 476	40 216 967
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	-	-
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	2 681 410	829 563
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	17 029 591	14 488 071			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	17 029 591	14 488 071			
2.2 Frais de recherche des ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 621 548	2 571 127			
TOTAL DES EMPLOIS	64 754 070	55 088 783	TOTAL DES RESSOURCES	65 251 082	91 692 963
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE					
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	996 662	505 542	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	77 541	885 618
	422 109	36 984 256	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	65 328 623	92 578 581	TOTAL	65 328 623	92 578 581
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	65 688 983	27 822 309
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-	422 109
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-	698 808
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	64 568 065	65 688 983

Focus sur les fonds dédiés liés à la générosité du public

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2024	2023
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation	492 125	1 049 210
(+) Report	- 77 541	- 1 062 627
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 411 246	492 125

24. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES et COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION

Le compte annuel d'emploi des ressources (CER) et le Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) ont été élaborés conformément aux dispositions du règlement comptable n°2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) ainsi que selon les critères d'affectation et de répartition approuvés par le Conseil d'Administration de MdM-France en 2019 et utilisés dès l'arrêté des comptes 2018.

CROD

Le compte explique comment ont été utilisées les ressources globales de l'association et donc la répartition de ces ressources entre missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement.

Le total des charges et produits apparaissant dans la colonne « Total » de l'état est identique à celui du compte de résultat.

CER

Le compte détaille spécifiquement l'emploi des seuls fonds issus de la générosité du public, et permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public, collectées sur l'exercice ou provenant des fonds non utilisés les années antérieures.

24.1 Les emplois

24.1.1 Missions sociales

Médecins du Monde a pour vocation de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion partout dans le Monde et en France, de révéler les risques de crises et de menaces pour la santé et la dignité afin de contribuer à leur prévention et de dénoncer par ses actions de témoignage et de plaidoyer les atteintes aux droits humains, plus particulièrement les entraves à l'accès aux soins.

Les missions sociales sont donc les suivantes :

- actions réalisées en France organisées par type d'activités (centres d'accueil, de soins et d'orientation, missions aller-vers, délégations régionales, missions de témoignage et de plaidoyer, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège)
- actions réalisées à l'étranger organisées par continent (coûts directs des programmes, missions exploratoires, missions de témoignage et de plaidoyer, frais de coordination, de gestion et de contrôle afférents – qu'ils soient réalisés sur le terrain ou au siège).

Les frais d'information et de communication figurent dans les missions sociales, le Conseil d'Administration ayant considéré que ces actions font partie intégrante de l'objet social de l'Association.

La répartition de ces frais est faite selon le public auquel s'adresse l'action de plaidoyer, d'information ou de communication (les actions à destination du public français sont imputées aux Actions réalisées en France, ...).

Les missions sociales réalisées en France et à l'étranger sont décomposées en « Actions réalisées directement » et « Versements à d'autres organismes ».

Le Conseil d'Administration a adopté la position suivante :

- Sont considérés comme des « Actions réalisées directement », les soutiens accordés à nos partenaires d'implémentation.

En effet, deux cas de figure peuvent se présenter :

- Conformément à notre projet associatif, ces soutiens ont pour objectif de renforcer la capacité d'intervention du partenaire, de façon à favoriser sa reprise à terme de nos activités.
Nous le soutenons alors financièrement, mais aussi et surtout opérationnellement, en termes de processus, d'outils, de procédures, etc...

- Dans les contextes de crise, MdM peut également être contrainte de passer par des acteurs locaux, même si l'action est en fait portée directement par l'association.
- Sont considérés comme des « Versements à un organisme central ou à d'autres organismes », les aides financières versées par MdM-France hors cadre d'un programme de terrain conçu, mis en œuvre et supervisé directement par l'association (ex. aides financières non affectées versées aux membres du réseau, soutien financier à des associations en France, reversements des financements obtenus pour le compte de membres du réseau...).

Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

Les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation des opérations.

Les dépenses pour missions sociales comprennent donc des coûts directs (imputés dès l'enregistrement comptable de l'opération) et des coûts non directement affectables répartis selon des clés de répartition.

Seule la charge réellement engagée est affectée au titre de la mission sociale.

Les provisions sont enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions » ou « reprises de provisions » du compte annuel d'emploi des ressources, selon qu'elles sont constituées ou reprises.

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits en missions sociales.

24.1.2 Frais de recherche de fonds

Le règlement applicable depuis 2020 prévoit deux catégories pour cet emploi dans le CROD et le CER :

▪ Frais d'appel à la générosité du public

Ce poste comprend les frais d'appel aux dons (marketing, publipostage, encart presse...), les frais de traitement des dons, d'émission des reçus fiscaux, de recherche et de gestion des legs, donations et assurance-vie, de recherche et de gestion du mécénat, de gestion de manifestations, le coût du personnel dédié ainsi que les frais de collecte auprès des membres du réseau.

Une partie des coûts liés au journal envoyé à nos donateurs est imputée à cette rubrique (cf. clés de répartition ci-dessous).

▪ Frais de recherche d'autres ressources

Ce poste comprend les charges du service Financements Privés (hors mécénat) ainsi que les charges du service dédié aux financements publics et institutionnels (DDI).

24.1.3 Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts des services suivants :

- Frais statutaires (à distinguer des coûts d'animation des bénévoles qui eux figurent dans les missions sociales)
- Administratif et juridique (hors frais liés aux missions terrain)
- Direction financière (au sens strict) et comptabilité siège
- Contrôle de gestion siège
- Direction des ressources humaines (au sens strict) et Pôle Expertise RH transverse
- Charges financières (hors charges directement affectables à une mission)

24.1.4 Clés de répartition des coûts indirects

Répartition des coûts indirects selon le poids financier :

- Frais communs aux missions sociales France et étranger : répartition au prorata des coûts directs des missions et du poids financier incluant le bénévolat.

- Frais de direction générale, documentation, Service en charge du plan de transformation et du pilotage de l'association (PIST), service informatique : au prorata des coûts directs des emplois et du poids financier incluant le bénévolat

Répartition au temps passé :

- Frais des instances : l'animation des bénévoles est intégrée dans les Missions sociales, les travaux statutaires figurent en frais de fonctionnement.
- Direction Santé Plaidoyer : répartition entre missions sociales France et étranger
- Service Logistique Achats : répartition sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et le fonctionnement
- Services généraux (hors coûts liés au bâtiment du siège) : répartition sur les Missions France (les services généraux traitent des dossiers logistiques pour ces dernières) et les frais de fonctionnement.

Répartition selon l'effectif concerné :

- Services parcours RH- recrutement – formation : au prorata du nombre de personnes gérées
- Frais du bâtiment du siège (y compris les ressources humaines) : au prorata du nombre de personnes du siège travaillant pour les Missions sociales, la recherche de fonds ou le fonctionnement.

Autres clés :

- Journal des donateurs « Pulsation Magazine » : frais répartis entre les Missions sociales et les frais de recherche de fonds en fonction du nombre de pages de communication ou plaidoyer et du nombre de pages d'appels aux dons.
- Web : frais répartis au nombre de clics (ceux générant des levées de fonds sont imputés aux frais de recherche de fonds)
- Aides financières versées au réseau international : Répartition conforme à l'objet de l'aide

24.1.5 Autres charges

Les postes « dotations aux provisions et dépréciations », « Impôts sur les bénéfices » et « Report en fonds dédiés de l'exercice » sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

24.2 Les ressources

24.2.1 Les ressources liées à la générosité du public

Les ressources liées à la générosité du public sont les cotisations sans contrepartie (anciennement dans « autres produits »), les dons de particuliers et d'entreprises (y compris dorénavant les conventions de mécénat), les legs, les donations et assurance-vie, le produit des manifestations ainsi que la collecte provenant des membres du réseau.

Les produits financiers liés à nos placements et à la rémunération de notre compte sont également inclus dans les « Autres produits issus de la générosité du public ».

Par mesure de simplicité, nous avons en effet considéré que les fonds placés sont issus de nos réserves et de la collecte de dons et libéralités.

Pour ce qui concerne les produits financiers liés à des gains de change, étant donné la complexité du traçage de leur origine, nous appliquons le pourcentage de financement des opérations à l'étranger n'émanant pas de nos bailleurs au montant global des gains de change pour définir ceux émanant de la Générosité du public.

24.2.2 Les produits non liés à la générosité du public

Les produits non liés à la générosité du public comprennent :

- les fonds versés par les entreprises sous forme produit-partage ou parrainage
- les contributions versées par des organismes privés à but non lucratif.
- les produits divers de gestion

24.2.3 Les subventions & autres concours publics

Ce poste comprend les subventions versées par l'Union Européenne, l'Etat français, les collectivités locales, les établissements publics, les agences des Nations Unies ainsi que les organisations gouvernementales étrangères.

24.2.4 Autres

Les postes « Reprises sur provisions et dépréciations » et « Utilisation des fonds dédiés antérieurs » sont strictement identiques à ceux du compte de résultat et n'appellent pas de remarques particulières.

24.3 Eléments particuliers aux CROD et CER

24.3.1 Ressources reportées liées à la générosité du public -hors fonds dédiés

Le « solde des ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice » correspond au « solde des ressources liées à la générosité du public en fin d'exercice de l'année précédente ».

24.3.2 (-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

La part des immobilisations financées par des ressources collectées auprès du public doit spécifiquement apparaître dans le Compte d'Emploi des Ressources.

Depuis 2018, les investissements ne faisant pas l'objet d'un financement spécifique par un bailleur public ou privé sont considérés comme financés par la générosité du public (GP).

Ce poste comprend les investissements GP, diminués des amortissements pratiqués au cours de l'exercice sur toutes les immobilisations acquises l'année N ou les années antérieures au moyen de la générosité du public et les cessions d'immobilisations GP pour leur valeur nette comptable.

24.3.3 Principe d'affectation des ressources issues de la générosité du public

Pour déterminer ce que les ressources issues de la générosité du public financent, nous appliquons l'ordre suivant d'affectation des ressources aux emplois :

Les ressources affectées par le bailleur ou le donateur sont utilisés en priorité au financement de l'objet souhaité par le bailleur ou le donateur.

- Subventions affectées
- Contributions financières affectées
- Générosité du public affectée

Les abandons de frais réalisés par les bénévoles sont affectés au financement du service dans lequel ils effectuent leur bénévolat.

Les cotisations versées par les adhérents couvrent en priorité le financement des obligations statutaires.

Les ressources non affectées à un objet précis sont ensuite utilisées comme suit :

- Autres financements publics ou privés non affectés et autres produits :
 - Les ressources non affectées (hors celles issues de la générosité du public, de la couverture des frais administratifs obtenue sur les financements bailleurs et des gains de change) financent prioritairement les coûts de recherche de fonds de l'activité concernée, puis les frais de fonctionnement, puis les autres frais de recherche de fonds (hors GP) et enfin les missions.
 - La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs publics sert prioritairement à financer les frais de recherche de subventions publiques puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
 - La couverture de frais administratifs octroyée par les financeurs privés sert prioritairement à financer les frais de recherche de contributions privées puis les aides financières versées au réseau international puis les frais de fonctionnement de l'association et enfin les missions sociales.
 - Les Autres produits financent prioritairement les frais de fonctionnement puis les investissements.

- Générosité du public non affectée :
 - La collecte versée par le réseau international finance prioritairement les Frais de recherche de fonds liés au réseau international, puis les aides financières versées au réseau international, puis les missions sociales.
 - La Générosité du public France finance prioritairement les Missions sociales jusqu'à épuisement du montant à financer puis les Frais de recherche de fonds issus de la Générosité du public puis les frais de fonctionnement et enfin les investissements.

24.4 Contributions en nature

1.402 bénévoles sont intervenus en 2024 représentant un Equivalent Temps Plein de 76,87 personnes.

Très majoritairement, nos bénévoles travaillent sur les opérations France.

Les contributions (bénévoles, volontaires ou en nature) sont réparties selon leur destination/emploi (missions en France ou à l'étranger, recherche de fonds, fonctionnement).

Le mode d'évaluation de ces contributions est précisé au §4.16 ci-dessus.

Partie 2

L'analyse des comptes 2024

1. COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	2021	2022	2023	2024
Produits	111 821	117 779	159 338	148 620
Charges	107 066	111 248	122 612	149 339
Résultat	4 755	6 531	36 726	- 719

Une augmentation de l'activité

En 2024, l'activité globale de Médecins du Monde a progressé de près de 22% par rapport à 2023 (contre 10% entre 2022 et 2023). Cette croissance est portée par les charges d'exploitation (+22,6%).

Un exercice légèrement déficitaire

Le résultat s'élève à -0,7M€ (contre 36,7M€ en 2023).

Ce résultat s'explique essentiellement par le résultat d'exploitation (-3,5M€) compensé partiellement seulement par un résultat financier favorable (2,8M€).

Le résultat exceptionnel n'appelle pas de commentaire en 2024.

1.1 Résultat d'exploitation

1.1.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation sont en diminution de 12,7M€, soit -8,1% par rapport à 2023 pour s'établir à 144,5M€. Cette diminution est à relativiser : en effet, si on compare 2024 avec 2023 sans l'encaissement du montant exceptionnel du legs suisse (32M€), on obtient une progression de 15% entre les produits d'exploitation en 2024 et ceux de 2023.

Les ressources issues de la générosité du public en France et à l'international diminuent par rapport à l'an dernier (-28,3M€, soit -31,1%).

La **collecte France** s'établit à 53,8M€, soit +4,1M€ ou +8,2% de croissance par rapport à 2023, (à comparer à la croissance de +2,7% entre 2022 et 2023).

Cette croissance s'appuie principalement sur une progression du nombre de donateurs en prélèvements automatiques recrutés dans les rues et en porte à porte. Les dons par chèque, en revanche, continuent eux à diminuer en valeur absolue alors que les dons sur Internet évoluent positivement particulièrement suite aux urgences comme Mayotte en fin d'année. Cette année encore les évènements collectant comme le Speedons ou Streamers for Palestinians participent à ce bon résultat.

Il faut aussi noter en 2024 la forte augmentation de la contribution des dons issus de l'épargne solidaire et le don exceptionnel d'un donateur.

Le **produit des legs et autres libéralités** s'élève à 8,3M€ (soit -31,9M€ par rapport à 2023).

L'année 2023 ayant été exceptionnelle en termes d'encaissement de legs, ce montant de 8,3M€ en 2024 est à mettre en regard du montant des legs 2023 duquel on soustrait les 32M€ soit 8,2M€.

Les **produits de la générosité publique issus du réseau international** sont en diminution en 2024 et s'élèvent à 0,4M€ (contre 0,9M€ en 2023 et 1,9M€ en 2022). Les dons versés par Mdm-Japon restent stables en lien avec la poursuite du partenariat d'investissement de Mdm-France dans leur collecte.

Les subventions publiques, d'un montant de 73,8M€ en 2024, augmentent de 15M€ (+25,6%) par rapport à 2023.

Cela s'explique par l'augmentation des financements sur les activités à l'international qui progressent également, le montant des financements obtenus pour le compte du réseau diminue légèrement : 3,3M€ en 2024 contre 3,6M€ en 2023.

Un modèle économique équilibré :

Les subventions publiques représentent 51,1% des produits d'exploitation contre 37,4% en 2023. Le pourcentage plus faible en 2023 était dû à l'augmentation exceptionnelle de la générosité du public en raison de l'encaissement d'une partie du legs suisse.

Cet équilibre permet une indépendance de l'association vis à vis des financements publics et cette indépendance assure à MdM la possibilité de développer des projets ne s'inscrivant pas dans une réponse aux appels d'offre lancés par les bailleurs, d'initier des projets sans attendre de financement extérieur, de lancer des missions exploratoires etc.

Les contributions financières sont en hausse (+0,8M€) pour atteindre un montant de 4,5M€ en 2024.

Cette augmentation s'explique essentiellement par le début de l'utilisation en 2024 du financement pluriannuel et multipays signé en 2023.

Les reprises de provisions (2,2M€) sont en légère augmentation par rapport à 2023 (+0,2M€) et traduisent le règlement au cours de l'exercice de plusieurs litiges provisionnés antérieurement.

Elles se détaillent de la façon suivante :

- Les reprises de provisions ayant pour contrepartie la constatation d'une charge en 2024 s'élèvent à 0,2M€, notamment des provisions pour fermetures ou pour des charges fiscales dues à l'international
- La provision pour indemnité de départ à la retraite (IDR) est reprise entièrement et dotée à nouveau chaque année. Le montant de la reprise de provision IDR 2023 se montait à 1,6M€, la dotation 2024 (1,7M€) figure dans les charges ci-dessous.
- Les reprises de provisions sans contrepartie (0,2M€) dans la mesure où les risques identifiés préalablement ont pu être neutralisés.

La reprise des fonds dédiés (0,1M€) traduit l'utilisation en 2024 des fonds dédiés constitués les années précédentes, notamment en lien avec l'urgence Ukraine et les fonds collectés à cet effet en 2022. Pour mémoire, depuis l'arrêté des comptes 2020, les reprises de fonds dédiés figurent dans les produits d'exploitation.

1.1.2 Charges d'exploitation

Les **charges d'exploitation** augmentent elles aussi de 27,3M€ (soit +22,6%) pour s'établir à 148M€ (contre 120,7M€ en 2023). Ce montant inclut en 2024, et ce depuis l'arrêté des comptes 2020, les reports en fonds dédiés (0,1M€ en 2024).

Cette augmentation est générale et concerne tous les postes de dépenses (en particulier les salaires et traitements et les charges sociales afférentes, les aides financières et les charges externes).

▪ Les salaires et traitements et charges sociales

Les charges de personnel (salaires, traitements et charges sociales) augmentent de 52,5 M€ en 2023 à 63,1 M€ en 2024, soit une hausse de 20,2 %. Cette évolution s'explique par deux principaux facteurs :

- 20 % de cette hausse, soit environ 2,1M€, sont liés à l'augmentation générale de 6,1 % accordée en 2024 à l'ensemble des salariés de droit français dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire (NAO) ;
- 80 % de la hausse, soit 8,5M€, proviennent de l'évolution des effectifs :
 - 5,5M€ concernent les évolutions de personnels nationaux dans les pays d'intervention à l'international (principalement Palestine et Liban) ;
 - 3M€ sont liés aux renforts de personnel au siège et dans les délégations en France.

▪ Les aides financières

Les aides financières (anciennement appelés subventions accordées) augmentent de 14,6M€ à 19,9M€ en 2024, soit +5,3M€. Ces aides financières soutiennent à la fois des membres du réseau et des partenaires opérationnels de mise en œuvre des

projets à l'étranger. Le montant inclut également l'utilisation des financements obtenus par Médecins du Monde France pour le compte du réseau, montant en diminution en 2024, et pour le compte de partenaires d'implémentation pour des contrats qui ne sont pas considérés comme des consortiums, montant en augmentation en 2024.

Les aides financières soutiennent :

- les membres du réseau international
 - au bénéfice desquels (MdM-Allemagne, MdM-Belgique, MdM-Espagne, MdM-Italie, MdM-Pays-Bas, MdM-Suisse et MdM-Turquie, et) nous obtenons des contrats de financement de la part de bailleurs internationaux :
 - des financements au profit de MdM-Belgique pour mener des projets en Belgique et en RDC ;
 - des financements au profit de MdM-Turquie pour mener des projets en Turquie et en Syrie ;
 - un financement au profit de MdM-Italie pour mener des projets en Italie
 - un financement au profit de MdM-Allemagne pour mener des projets en Ethiopie,
 - des financements au profit de MdM-Suisse pour financer une partie de leurs projets en Palestine, au Mexique et au Cameroun
 - des financements au profit de MdM-Espagne pour financer une partie de leurs projets en Espagne, en Palestine et au Soudan.
 - un financement au profit de MdM-Pays Bas pour un programme en Tanzanie et au Sierra Leone.L'utilisation de ces fonds par les membres du réseau mentionnés ci-dessus est passée dans nos charges en aides financières.
Le montant en 2024 s'élève à 3,3M€ (contre 3,6M€ en 2023).
 - pour les aider à se renforcer, à développer leur collecte ou à financer une partie de leurs missions.
- des acteurs locaux institutionnels ou issus de la société civile (en France et à l'étranger), qui relayent nos opérations menées en direct, conformément à notre projet associatif.
Le montant de ces subventions s'élève à 13M€, en croissance par rapport à 2023, notamment de par l'augmentation des versements à nos partenaires au Liban, en Palestine, et à Madagascar, et de par le fait qu'il inclut la part des financements obtenus par MdM reversés à nos partenaires qui ne sont pas considérés comme des partenaires de consortium.

- **Les autres achats et charges externes progressent de 9,7M€ pour atteindre 54M€.**

Ce poste a de nombreuses composantes. Les principales variations portent sur :

- +3,5M€ de médicaments, matériel, consommables médicaux, équipements et travaux sur les opérations à l'international ;
- +2,4M€ d'investissements dans la collecte, street marketing et porte à porte ;
- +1,6M€ de sous-traitances diverses et honoraires ;
- +1,3M€ de frais de déplacement, en lien avec la progression des opérations en France et à l'étranger.

Les dotations aux amortissements (1,9M€) restent relativement stables par rapport à 2023 (+0,1M€).

Les dotations aux comptes de provisions (2,9M€) augmentent de 0,9M€.

Les principales dotations 2024 portent sur

- la provision pour indemnités de départ à la retraite (+0,1M€),
- des provisions pour charges à l'international et en France.

Les reports en fonds dédiés (1M€) sont stables par rapport à l'année dernière.

1.2 Résultat financier

Le résultat financier est excédentaire de 2,8M€ en 2024, il est plus favorable qu'en 2023 où il s'élevait à 0,2M€.

Le résultat comprend trois composantes :

- Hors change : Produits financiers liés à nos placements
- Pertes et profits de change constatés
- Reprise des provisions pour pertes de change

Hors change : produits de placement

Notre résultat hors change s'élève à 2,5M€ (contre 0,07M€ en 2023).

Notre politique de placement privilégie les comptes sur livret, les placements monétaires (dépôts ou comptes à terme ou sur livrets, SICAV/FCP) qui font partie des actifs les plus sécurisés du marché.

De plus, en 2024, Médecins du Monde a pu bénéficier d'une rémunération favorable sur son compte courant principal.

Pertes et profits de change constatés

Du fait d'une évolution des cours de devises moins avantageux que l'an dernier, les écarts de change constatés sur nos opérations internationales et nos comptes bancaires en devises ont un impact négatif en 2024 : -0,2M€.

Reprise de provisions et provision pour pertes de change :

Le résultat de change lié aux variations de provisions pour pertes de change est de 0,5M€ : il est l'addition de la reprise de la provision sur les créances bailleurs fin 2023 (0,6M€) et la provision sur les créances bailleurs fin 2024 (-0,1M€).

1.3 Résultat exceptionnel, IS

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 0,04M€ et n'appelle pas de commentaire.

L'impôt sur les sociétés (IS) porte sur les revenus locatifs issus de legs, imposables à taux réduit.

2. BILAN

en milliers d'euros

ACTIF	2024	2023	PASSIF	2024	2023
	Net	Net			
Actif immobilisé	40 325	38 892	Fonds propres	111 034	111 752
Stocks	412	366	Provisions pour risques et charges	3 806	3 511
Créances	65 974	76 448	Fonds dédiés et fonds reportés	12 426	11 307
Valeurs mobilières de placement	1		Dettes	26 285	26 751
Trésorerie	102 052	107 137	Produits constatés d'avance	63 466	76 713
Charges constatées d'avance	8 692	6 751	Ecart de conversion	576	151
Ecart de conversion	136	591			
Total	217 592	230 185		217 592	230 185

Actif du bilan

L'**actif net immobilisé** (40,3M€) est augmenté (+1,4M€) notamment grâce à l'acquisition du nouveau local de Lyon (+1,5M€) qui va accueillir la délégation Auvergne Rhône Alpes et certaines de ses activités.

- Constructions et installations générales :

- Siège de Saint-Denis (93) :

Le site a été acquis le 29 décembre 2020 en VEFR (vente en l'état futur de rénovation) pour une somme acte en main de 28M€. La valeur du terrain a été estimée à 8M€ et les constructions à 19,5M€.

- Nouveau local de Lyon :

le site a été acheté le 20 décembre 2024 pour 1,5M€ : le prix du terrain est estimé à 0,3M€ et les constructions à 1,2M€.

- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés : 7,2M€ en 2024

Il s'agit du montant net des biens à vendre (hors valeurs mobilières ou comptes bancaires).

Le montant est estimé sur la base des éléments disponibles au jour d'acceptation du legs par le Conseil d'Administration.

Il diminue légèrement (-0,4M€) par rapport à 2023.

- Les immobilisations financières sont stables à 1,9M€.

L'**actif circulant** (177,1M€) décroît par rapport à l'an dernier (-13,6M€), en raison d'une part de la baisse de la trésorerie (-5,1M€), et d'autre part de la baisse des créances des contrats bailleurs (-9,8M€) et des autres créances (-1,5M€), qui ne sont que partiellement compensées par la hausse des charges constatées d'avance (+1,9M€).

- Trésorerie

La trésorerie baisse de 5,1M€ mais reste élevée (102M€) : l'année 2023 était exceptionnelle car nous avons reçu des encaissements conséquents de nouveaux contrats bailleur signés en fin d'année et qui n'étaient pas encore consommés par nos missions à l'international.

- Créances : -10,5M€ au global

- Les créances bailleurs (soldes à encaisser des contrats bailleurs) sont en baisse de 9,8M€, pour atteindre 57,8M€.

Le montant reste important car le montant moyen accordé par bailleur par contrat est en hausse. De plus les contrats sont de plus en plus souvent pluriannuels et les encaissements sont étalés sur la durée totale du contrat.

Plus précisément :

- Bailleurs publics internationaux : baisse de 10,3M€, du fait de la baisse du montant des nouveaux contrats signés en 2024 d'environ 9,9M€- le taux d'encaissement reste stable grâce à l'amélioration du suivi de la trésorerie bailleurs
- Bailleurs privés France : baisse de 2,3M€ à mettre en regard de la hausse des bailleurs privés internationaux (+2M€) du fait du changement de domiciliation de son siège social d'un de nos bailleurs

- Bailleurs public France : hausse de 0,7M€
- Les créances reçues par legs et donations correspondent aux avoirs bancaires enregistrés comme legs à encaisser. Elles augmentent de 0,9M€ par rapport à 2023.
- Les autres créances baissent de 1,5M€, avec notamment :
 - -1,8M€ correspondent à l'encaissement en 2024 de la vente d'une œuvre d'art constatée en 2023 dans le cadre du legs suisse
 - +0,5M€ correspondent à l'augmentation des créances dues à des contrats de financement de partenaires qui seront payées en 2025.
- Charges constatées d'avance (CCA) : +1,9M€ par rapport à 2023 pour un montant en 2024 de 8,7M€
Elles sont essentiellement composées de CCA du réseau (+0,3M€) et de CCA des partenaires d'implémentation et fournisseurs (+1,6M€).
 - Les CCA du réseau représentent la part non utilisée à date des financements obtenus pour le compte des membres du réseau. Au fur et à mesure de la consommation du financement par les membres du réseau les charges constatées d'avance diminuent.
 - Les CCA des partenaires (+0,6M€) représentent la part des contrats signés avec nos partenaires et dont les activités n'ont pas encore été réalisées, et les CCA des fournisseurs (+1M€) représentent les charges payées en 2024 pour des opérations en 2025.

Passif du bilan

Les fonds propres et fonds associatifs baissent de 0,7M€ pour atteindre la somme de 111M€ en 2024, contre 111,8M€ en 2023, ceci s'explique par le résultat déficitaire de -0,7M€ en 2024.

Les fonds propres et fonds associatifs couvrent 9 mois d'exploitation de la structure en 2024. Ce ratio diminue par rapport à l'an dernier (11,1 mois d'exploitation) du fait de l'augmentation de l'activité importante en 2024.

Les fonds reportés et dédiés augmentent de +1,1M€ et s'élèvent à 12,4M€ (contre 11,3M€ en 2023).

Cette augmentation est principalement due aux collectes affectées à nos opérations en Palestine et à Mayotte et qui n'ont pas été entièrement utilisées en 2024 et dont le reliquat sera utilisé en 2025.

Les **provisions** restent stables (+0,3M€) - elles ont été explicitées dans l'analyse du compte de résultat ci-dessus.

Les **dettes et produits constatés d'avance** baissent de 13,7M€.

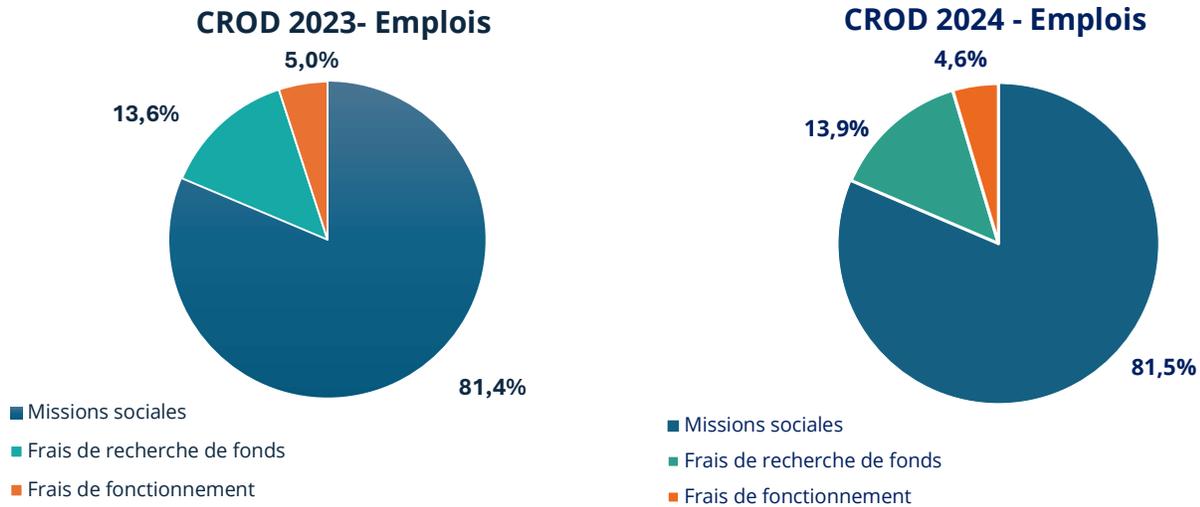
Les variations les plus significatives sur les dettes portent sur les points suivants :

- Baisse des « Autres dettes » de (-1,4M€) ; ce montant s'explique à la fois par la baisse du montant des contrats bailleurs obtenus par MdM-France au profit des membres du réseau et que MdM-France doit leur reverser (-0,5M€), ainsi que la baisse des charges à payer des legs (-1M€)
- Baisse des « produits constatés d'avance » de 13,2M€ : cette baisse est à rapprocher de la baisse des créances bailleurs à l'actif du bilan : nous avons moins de part de contrats à dépenser sur les exercices futurs à fin 2024 qu'à fin 2023.

3. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les ratios ci-après sont calculés à partir du compte de résultat par origine et destination, sans y intégrer les éléments purement comptables comme les variations de provisions (dotations ou reprises) et les variations de fonds dédiés (engagements à réaliser ou report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs), donc le total des lignes 1, 2 et 3 du compte de résultat par origine et par destination.

3.1. Les emplois



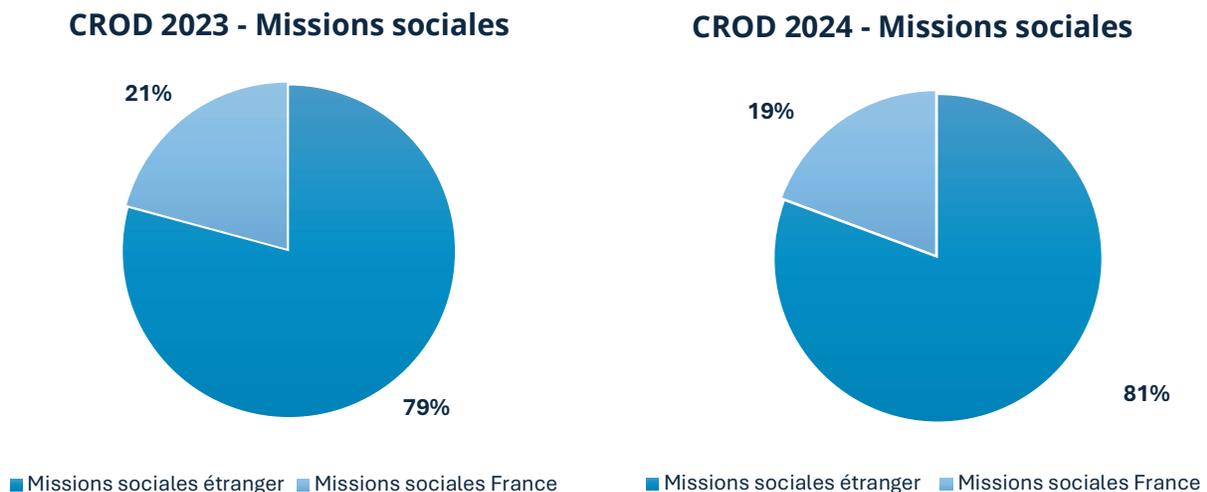
Globalement, le pourcentage des missions sociales dans le total des emplois reste stable (+0,1%), et la part des frais de recherche de fonds augmente légèrement (+0,3%). Par conséquent, le pourcentage des frais de fonctionnement diminue (-0,4%).

3.1.1 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES FRANCE ET ETRANGER

Une répartition France / Etranger qui évolue légèrement

Le poids des missions en France par rapport au total des missions sociales diminue légèrement : les missions à l'étranger représentent en 2024 81% des missions sociales contre 79% en 2023.



ACTIONS REALISEES EN FRANCE

Actions réalisées en France en milliers d'euros	2023	2024
Centres d'accueil, de soins et d'orientation	4 411	5 116
Autres opérations France, missions « aller-vers »	6 266	7 195
Missions de témoignage	2 433	2 552
Subventions versées à d'autres organismes	14	56
Plaidoyer et qualité des pratiques	1 187	1 318
Coordination et gestion des Opérations France	5 871	6 642
Total	20 183	22 878

Principales variations 2023 / 2024

Opérations France (Ensemble des programmes en France métropolitaine et Outre-Mer, notamment centres d'accueil et missions « aller-vers », sans le coût des délégations régionales inclus dans la ligne « coordination et gestion des Opérations France ») : elles croissent de 1,6M€ (de 10,6 à 12,2M€).

Missions de témoignage

Elles restent stables (+0,1M€).

Appui aux opérations (plaidoyer, qualité des pratiques, coordination et gestion en régions et au siège)

Cet appui augmente de 0,9M€ : renforcement de l'appui aux opérations, plaidoyer et de la qualité des pratiques.

Les principaux axes de plaidoyer en 2024 ont été les suivants :

- Mobilisation dans le cadre des élections législatives pour lutter contre les propositions impactant négativement la santé et notamment les idées d'extrême droite
- Constitutionnalisation de l'IVG
- Mobilisation autour du projet de loi asile et migration pour lutter contre les mesures qui portaient atteinte aux droits et à la dignité des personnes en situation de migration
- Mobilisation pour éviter le délitement de l'AME (passage à l'AMU, mesures restreignant l'accès) : Tribune des anciens ministres de la santé / Tribune des soignants / Mobilisation commune avec les assos féministes
- Mobilisation en coalition contre les mesures du projet de loi de finance de la sécurité sociale augmentant les barrières aux soins et les restes à charge pour les usager.e.s du système de santé

Faits marquants 2024

L'année 2024 a été marquée par la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie France : de nombreux projets sont en phase de réflexion, de refonte stratégique, et quelques projets s'orientent vers un transfert.

Au début de l'année 2024, les opérations France étaient déployées sur 47 Projets, répartis sur 25 sites et 15 délégations régionales, avec des modalités d'accueil en lieu fixe (dont 14 CAO et CASO) et en « aller-vers ».

2 missions exploratoires ont également été réalisées sur la période : MNA Paris et MNA Toulouse.

Programmes transférés en 2024

Transmettre aux acteurs de droit commun, ou à d'autres associations, les approches innovantes que nous avons développées, après avoir démontré leur efficacité, reste un de nos objectifs premiers.

Au cours de l'année 2024, le CASO de Pau et le projet CASO d'Ajaccio ont été transférés. Ces deux sites ont fermé dans cette même temporalité. Le dispositif PRISME (interprétariat professionnel en santé), rattaché au CASO de Bordeaux, a été repris par la FEDAC (Fédération des dispositifs d'appui à la coordination). Plusieurs projets, dans le cadre de leur révision stratégique interne, ont fusionné (CASO et bidonvilles Marseille / PASS de ville et médiation Guyane / Bidonvilles et santé habitat Toulouse). A la fin de l'année 2024, les opérations France étaient ainsi déployées à travers 41 projets et 23 sites.

L'année 2024 aura également vu les faits suivants :

Définition et/ou mise en œuvre des stratégies de transfert :

Plusieurs équipes projet ont travaillé, au cours de l'année 2024, à la définition et la mise en œuvre de leurs stratégies de transfert : projets MNA à Nantes, médiation en santé à Angoulême, ingénierie de projet plateforme réseau santé proximité à Metz, Lotus Bus à Paris.

Focus : Validation de la stratégie de transfert du projet Santé Mentale et Soutien Psychosocial à Toulouse (SMSP)

Le projet intitulé « Réseau et lieu-ressources pour les personnes exilées en situation de souffrance psychique et les intervenant.e.s sur la Haute-Garonne », visant à améliorer la prise en compte et la prise en charge de la souffrance psychique des exilé.es, a été mis en œuvre à partir de 2021. En 2024, un travail de cartographie des parties prenantes sur le territoire a été mené afin de dégager des pistes de transfert à des acteurs associatifs et/ou du droit commun ayant des services SMSP existants ; la reprise du projet par l'association Arpade, acteur majeur du médico-social sur le territoire toulousain, a finalement été retenue, et sera effective en juin 2025.

Impulsion et/ou finalisation des révisions des stratégies d'intervention :

Au cours de l'année 2024, 7 projets ont initié ou conduit une réflexion autour de leur stratégie d'intervention :

- CASO Strasbourg (réorientation)
- CAO Paris (réorientation)
- CASO Grenoble (phase de diagnostic)
- CASO / mobile Nancy (phase de diagnostic)
- CASO Bordeaux (initiation phase diagnostic)
- CASO Rouen
- Santé Habitat Toulouse

Focus : Arrêt des consultations médicales et réécriture du projet CASO à Rouen

Le Centre d'Accueil, de Soins et d'Orientation de Rouen était en activité sur territoire rouennais depuis 37 ans. En 2022, l'équipe du projet a démarré une réflexion sur l'arrêt des consultations médicales, en prenant en compte l'évolution du contexte local. En effet, l'objectif des actions militantes de MdM est de promouvoir un accès effectif à la santé par les acteurs du droit commun, dans une logique de non-substitution aux services publics existants. C'est dans cette perspective que MdM a finalement arrêté son activité de soin en avril 2024, en invitant les acteurs et partenaires à orienter les personnes sans droits ouverts à la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) du CHU de Rouen, qui a vu ses moyens renforcés. Cette transformation a amené l'équipe du CASO à réinterroger l'ensemble des activités, dans le cadre du nouveau projet "Médiation, Exil, Droits Santé".

Focus : Déploiement du projet Santé Habitat Précaire à Toulouse

Le projet Santé Habitat Précaire est issu de la refonte et de la fusion des projets actions mobiles "Santé Habitat" débuté en 1992 et MEP "Migrants Européens Précaires" initié en 2007.

En 2024, une réévaluation des besoins des personnes concernées et un passage de relais de nos activités de médiation en santé à des organisations partenaires de droit commun ont permis de faire évoluer le projet vers une approche collective. Le projet Santé Habitat Précaire, destiné à toute personne vivant en habitat précaire à Toulouse ou dans sa métropole, a désormais vocation à accompagner, via l'approche participative et la mobilisation communautaire, les personnes en situation de vulnérabilité du fait, notamment, de leurs conditions d'habitat, dans un objectif d'émancipation des personnes, de valorisation de leurs ressources, et de renforcement de leurs capacités à prendre en charge leur propre santé collectivement.

Nouveaux projets

Passage du cyclone Chido à Mayotte

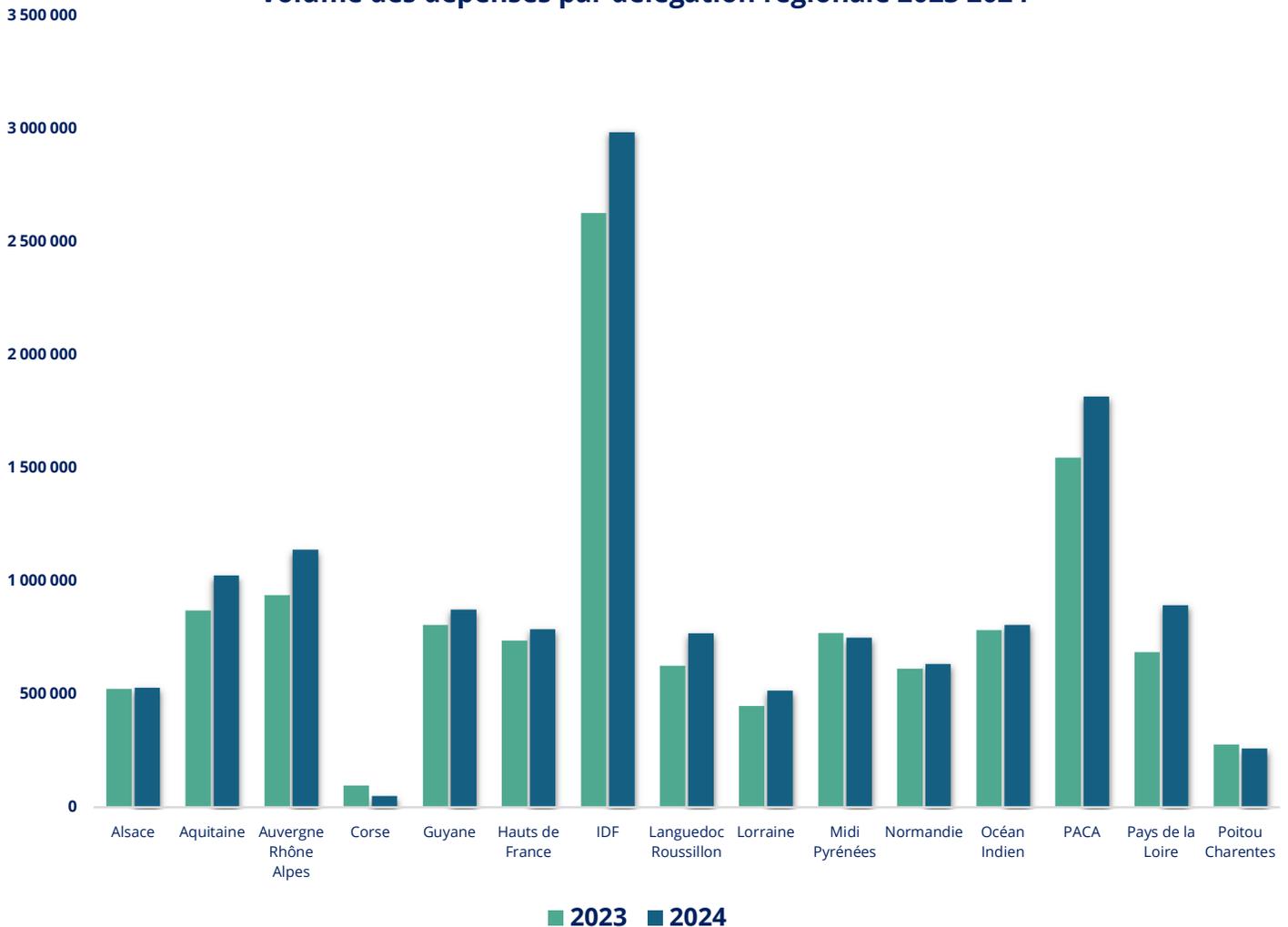
Le 14 décembre 2024, le cyclone tropical Chido a durement frappé Mayotte et est venu aggraver une situation déjà très préoccupante, en provoquant des dégâts matériels et humains considérables. Des quartiers entiers d’habitat précaire ont été détruits, et 320 000 habitants ont été laissés sans eau courante.

Dans ce contexte les équipes de Médecins du Monde, présentes à Mayotte depuis 2007, ont été renforcées, afin de lancer une première réponse aux besoins en santé immédiats : mise en place de cliniques mobiles et de maraudes soignantes ; mise en place d’ateliers communautaires sur les maladies hydriques (typhoïde, choléra, gastroentérite) ; distribution de kits d’hygiène et d’aquatabs. En parallèle, Médecins du Monde a lancé un diagnostic des besoins en santé des populations vivant dans nos quartiers d’intervention, ainsi qu’un mapping des acteurs et de l’offre en Droits et Santé Sexuels et Reproductifs (DSSR).

Intervention auprès des MNA à Paris

A l’approche des Jeux Olympiques, le plaidoyer mené par les associations, dont MdM, auprès de la Mairie de Paris a permis le financement et le lancement, en juillet 2024, d’un lieu d’accueil de jour dédié aux MNA non reconnus comme tels. MdM était présent dès son ouverture en proposant des permanences médicales et en santé mentale, et en initiant la coordination des acteurs santé. Cette phase pilote a permis de compléter les constats issus du diagnostic effectué en 2023 et de proposer une stratégie pluriannuelle visant à favoriser l’émergence de parcours de soins accessibles, adaptés et holistiques dans le droit commun pour les MNA en recours à Paris.

Volume des dépenses par délégation régionale 2023 2024



ACTIONS REALISEES A L'ETRANGER

Actions réalisées à l'étranger (en milliers d'euros)	2023	2024
Afrique	26 959	29 800
Amérique centrale et latine	5 164	7 387
Asie	7 840	7 486
Europe	3 512	5 033
Moyen-Orient	13 750	22 691
Missions exploratoires	93	47
Missions transversales	901	2 455
Opération Sourire	239	316
Sous-total opérations menées en direct	58 723	75 216
Appui au réseau International	1 666	1 283
Missions de témoignage	86	96
Plaidoyer et qualité des pratiques	1 241	1 391
Coordination et gestion des missions	11 362	14 224
Financements obtenus pour le compte du réseau	3 662	3 266
Total	76 741	95 476

Principales variations 2023 / 2024

Opérations Internationales menées directement : 5 régions, 27 pays, 13 missions exploratoires, et l'Opération Sourire qui favorise l'accès à des soins chirurgicaux dans plusieurs pays en Afrique et en Asie.

Le volume des activités directes sur le terrain a augmenté pour passer de 58,7M€ pour 2023 à 75,2M€ en 2024, dont 4,6M€ de financements obtenus pour le compte de partenaires de consortium.

Réseau international (appui et financements obtenus par MdM-France pour le compte du réseau)

En 2024, l'appui aux membres du réseau MdM ayant des projets à l'international a continué d'un point de vue opérationnel (soutien logistique et en termes de sécurité entre autres) et les financements obtenus pour le compte d'autres membres du réseau MdM ont légèrement diminué de 3,7M€ en 2023 à 3,3M€ en 2024.

Plaidoyer et qualité des pratiques

- Mobilisation pour maintenir notre capacité d'accès aux populations vivant dans des contextes de crise : obtention de la prise en compte des spécificités de l'action humanitaire dans la mise en œuvre des règles antiterroristes
- Poursuite de la mobilisation autour de la situation à Gaza : sortie d'un rapport sur les blocages de l'aide humanitaires, témoignage dans les médias...
- Création du fonds avortement pour intégrer la réponse aux besoins sur nos différents projets
- Mobilisation pour l'intégration de la prévention et prise en charge du cancer du col de l'utérus dans les politiques nationales
- Diffusion de notre approche de réduction des risques auprès des usagers de drogues via un appui technique à différents ministères de la santé (Togo, Bénin, Burundi...)

Faits marquants 2024

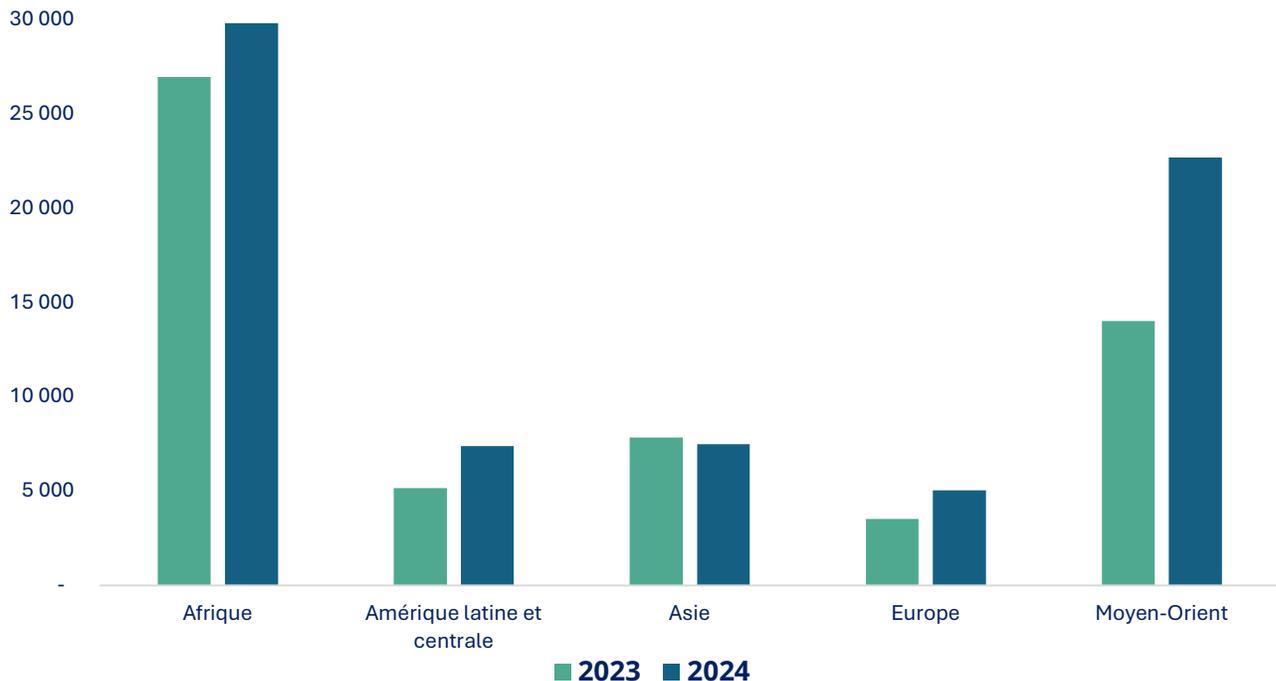
En 2024, MdM a poursuivi la consolidation de sa stratégie opérationnelle, se concentrant sur un nombre plus restreint de pays d'intervention, tout en augmentant le volume des opérations dans les pays où l'organisation est déjà présente. De multiples missions exploratoires ont été menées dans nos pays d'intervention tels qu'aux Philippines (Mindanao), en Afghanistan, et en RDC (Kivu). Cette dynamique opérationnelle a permis le démarrage de nouveaux projets sur nos différents combats politiques dans des pays où nous sommes déjà présents : ouverture d'une base et démarrage d'un nouveau projet dans la région de Katsina (Nord-Ouest du Nigéria), intervention dans la région du Darien au Panama, extension du projet CCU à la région de San Pedro (sud-ouest de la Côte d'Ivoire). D'autres pays comme la Moldavie et la Malaisie ont fermé courant 2024. Le cas de la Russie mérite une mention spéciale : MdM (comme d'ailleurs d'autres ONGs) a été forcée de quitter le territoire par les autorités russes.

2024 a été une année particulièrement compliquée pour nos équipes à Gaza, mais aussi en Cisjordanie et au Liban. Malgré un contexte insécurité et volatil, MdM a continué à défendre le droit à la santé d'un point de vue opérationnel, mais aussi en termes de plaidoyer, avec de multiples prises de paroles pour dénoncer la situation, demander le respect du droit international humanitaire (DIH) et d'un cessez-le-feu permanent.

En 2024, MdM a continué à soutenir SOS Méditerranée grâce à une subvention financière. Un nouveau partenariat opérationnel en mer Méditerranée a été établi avec l'ONG ResQ People, dans le cadre d'un accord tripartite avec Médecins du Monde-Italie. Cette collaboration a permis de réaliser deux rotations conjointes en mer à la mi-décembre. MdM a apporté son soutien à ResQ People pour la mise en place de protocoles, le recrutement de personnel médical, la formation des équipes, l'approvisionnement en matériel médical et la gestion de la clinique à bord.

Dans un contexte qui se dégrade fortement, nos interventions en Afghanistan, Syrie, Birmanie, RDC, Ethiopie ou au Yémen se poursuivent, et nous avons ouvert un projet au nord du Kenya. Nous adaptons nos réponses aux besoins identifiés sur le terrain, avec des approches innovantes, tels que la télémédecine en Ukraine, un projet Réduction des Risques auprès des consommateurs de stimulants à Bagdad ou le soutien et le transfert de compétences depuis la Tanzanie et la RCI à des partenaires dans les pays voisins.

Répartition de nos actions par zone géographique en k€



FOCUS AFRIQUE

Réalisations 2023 : 26,8M€
 Réalisations 2024 : 29,8M€

L'année 2024 a été marquée par :

- Burkina-Faso : ouverture d'un projet de renforcement du système de santé dans la région de Bobo-Dioulasso, mise en place de la stratégie de sortie pour le projet Cancer du Col de l'utérus ;
- Côte d'Ivoire : montée en puissance du projet de renforcement du système de santé dans la région du Boukani (Nord du pays), ouverture d'un projet Droits et Santé Sexuels et Reproductifs dans la région de San Pédro ;
- Ethiopie : Fermeture du projet Réduction des risques des travailleurs du sexe en région Afar, fermeture du projet soins de santé primaire en région Afar et au Nord Tigré, ouverture d'un projet de Santé mentale et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles sur la frontière du Tigré et de la région Afar ;
- Kenya : Réouverture de la mission avec un focus sur la surveillance nutritionnelle et le renforcement du système de santé dans le comté de Marsabit ;
- Nigéria : Poursuite du transfert des cliniques MdM au ministère de la Santé de l'Etat du Borno à Maiduguri, ouverture d'un projet Soins de Santé Primaire dans l'Etat du Katsina ;
- République Centrafricaine : Préparation du transfert du projet Soins de Santé Primaire, mission exploratoire à Bangui sur les enjeux de santé auprès des enfants en situation de rue ;
- République Démocratique du Congo : mission exploratoire à Goma au Nord Kivu ;
- Tanzanie : poursuite du projet régional de réduction des risques par l'appui à des organisations de la société civile (OSC) et autorités au Rwanda et au Burundi.

Volume financier des opérations en €



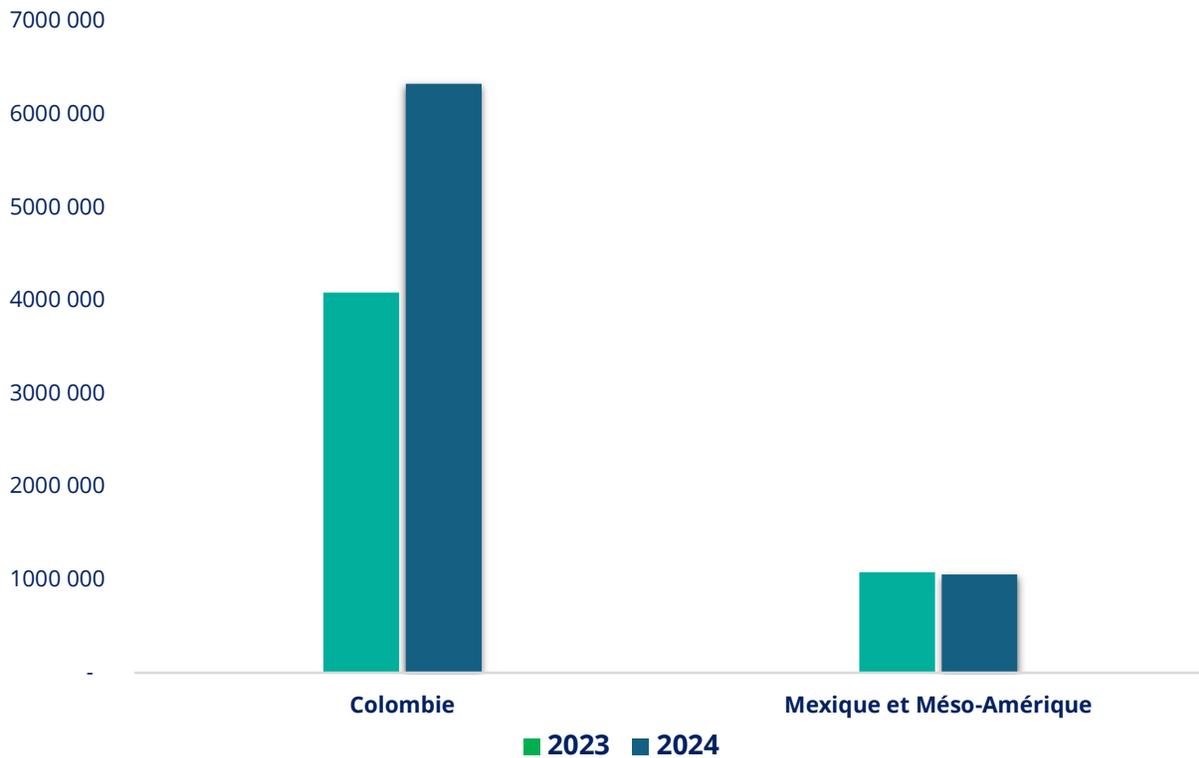
FOCUS AMÉRIQUE LATINE ET CENTRALE

Réalisations 2023 : 5,2M€
Réalisations 2024 : 7,4M€

L'année 2024 a été marquée par :

- Colombie : Ouverture d'un projet transfrontalier de réponse humanitaire à la crise migratoire, incluant une réponse au Panama. Fermeture du projet de Soins de Santé Primaire en Amazonie ;
- Mexique / Mésoamérique : poursuite du projet Feminist Opportunities Now (FON) de financement et de renforcement des capacités d'organisations de la société civile féministes qui luttent contre les violences basées sur le genre.

Volume financier des opérations en €



FOCUS ASIE

Réalisations 2023 : 7,8M€
 Réalisations 2024 : 7,5M€

L'année 2024 a été marquée par :

- Afghanistan : Mise en œuvre du projet dans le Wardak et à Kaboul ; soutien à Bridge, partenaire historique en réduction des risques.
- Malaisie : Fermeture de la mission en juin 2024 ;
- Myanmar : Poursuite des projets Réduction des Risques et du projet sur le cancer du col de l'utérus pour les travailleuses du sexe à Yangon ;
- Népal : Mise en œuvre de 2 projets santé environnements auprès des ramasseurs de déchets et sur les pesticides à Katmandou et Nepalganj ;
- Pakistan : Soutien de 10 structures de santé primaire pour les réfugiés afghans dans la province du Khyber Pakhtunkhwa (KP) ;
- Philippines : Continuité du projet Ayos en santé environnementale et réalisation d'une mission exploratoire à Mindanao.

Volume financier des opérations en €



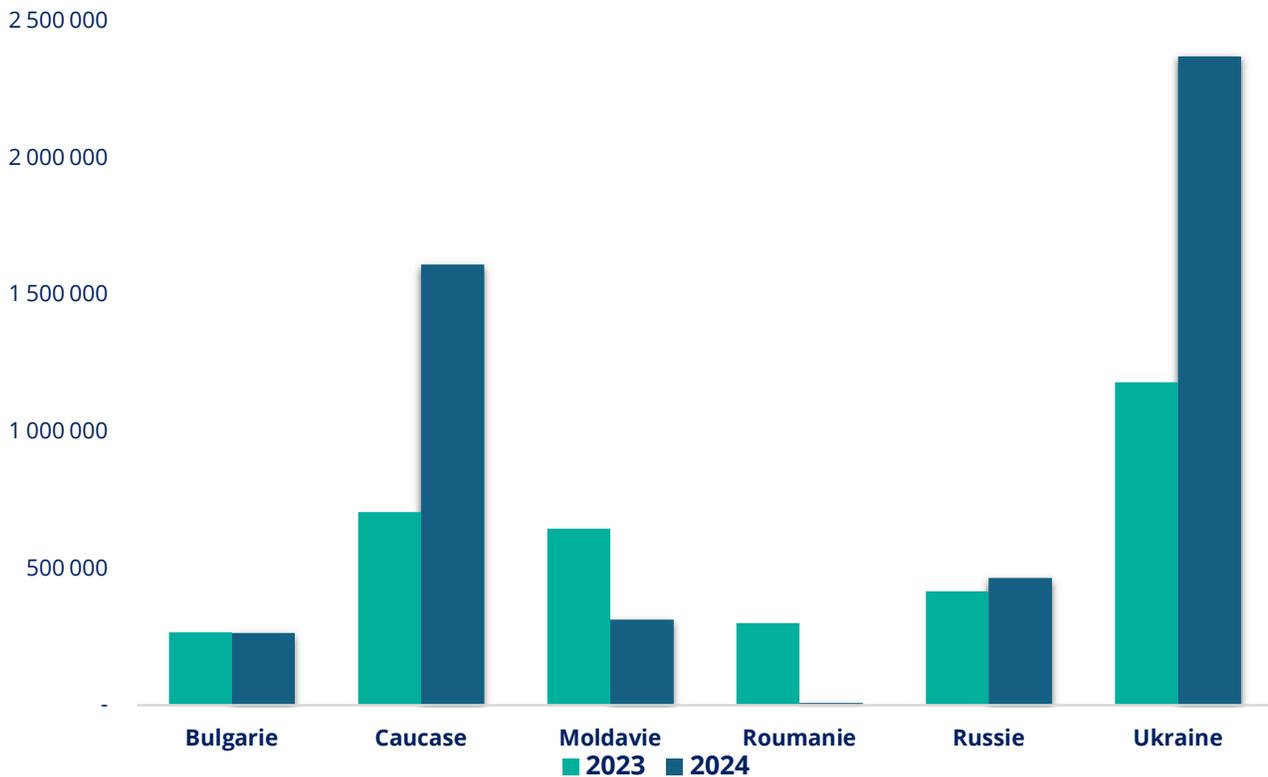
FOCUS EUROPE

Réalisations 2023 : 3,5M€
 Réalisations 2024 : 5M€

L'année 2024 a été marquée :

- Sud-Caucase : Continuité du projet de recherche CUTTS sur hépatite C en Géorgie, Arménie et Tanzanie, réponse à la crise Haut Karabakh en Arménie avec une forte composante psychosociale ;
- Moldavie : Fin des activités en mars 2024 ;
- Russie : Arrêt brutal des activités lié à la fermeture imposée de la mission par les autorités russes ;
- Ukraine : poursuite de la télémédecine pour atteindre les zones difficiles, soins à domicile sur Kherson et accompagnement de l'organisation de la société civile LIGA pour le soutien à la communauté LGBTQIA+.

Volume financier des opérations en €



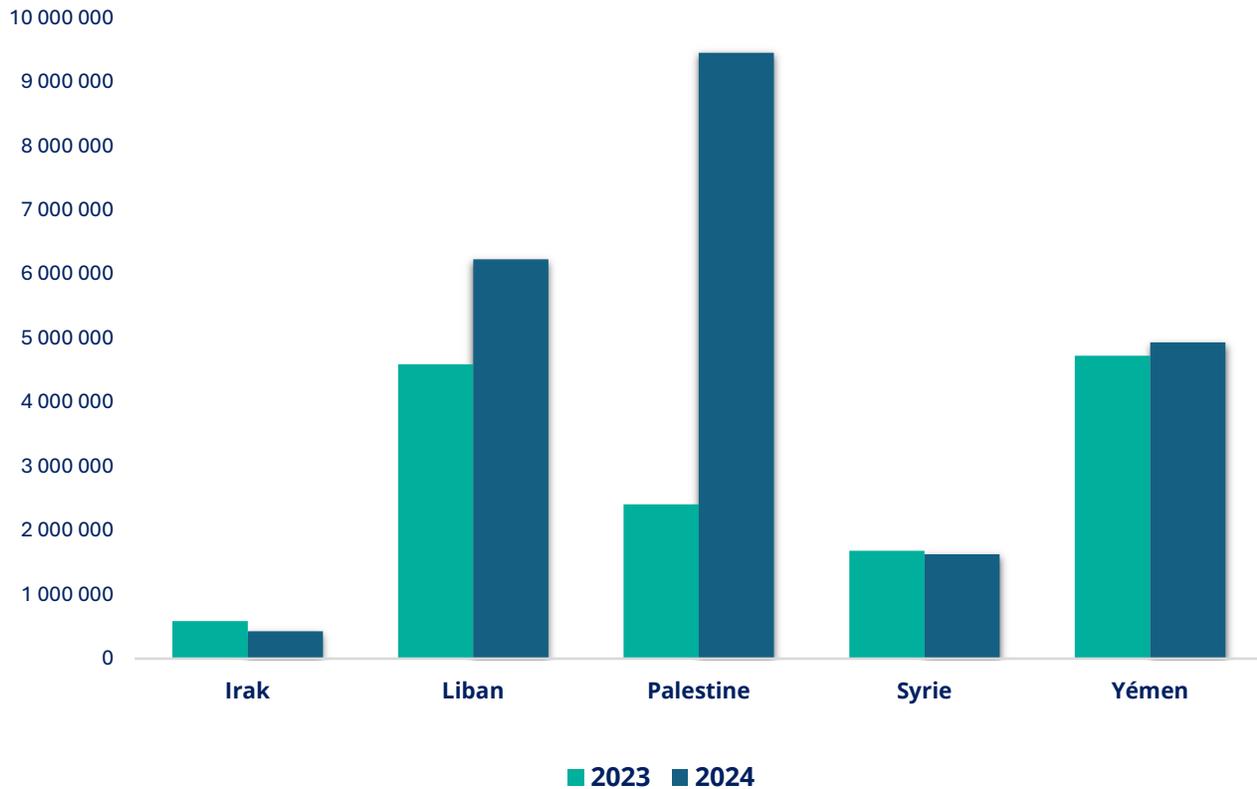
FOCUS MOYEN-ORIENT

Réalisations 2023 : 14,2M€
Réalisations 2024 : 22,7M€

L'année 2024 a été marquée par :

- Irak : poursuite du projet en réduction des risques liés à l'usage de produits psychoactifs stimulants
- Liban : Soutien aux centres de santé dans les régions de la Bekaa, Tripoli et Baalbek-Hermel en garantissant l'accès à des services de santé de qualité pour les communautés déplacées et hôtes vulnérables, Réponse d'urgence à la suite de l'escalade du conflit ;
- Palestine : réponse à l'urgence à Gaza et en Cisjordanie
- Syrie : soutien à nos partenaires en Syrie et déploiement d'une équipe à Damas suite à la chute du régime de Bachar Al Assad en décembre ;
- Yémen : poursuite de nos activités en soins de santé primaire et particulièrement en santé mentale et soutien psychosocial, ainsi qu'à des services pour les personnes victimes de violences basées sur le genre.

Volume financier des opérations en €



3.1.2 Frais de recherche de fonds

En milliers d'euros	2023	2024
Frais de recherche de fonds	16 245	20 241

Nous avons investi, en 2024, 2M d'euros de plus dans les frais de recherche de fonds en France qu'en 2023. Cet investissement supplémentaire est inclus dans la réserve pour projet de l'entité « financement de la collecte ».

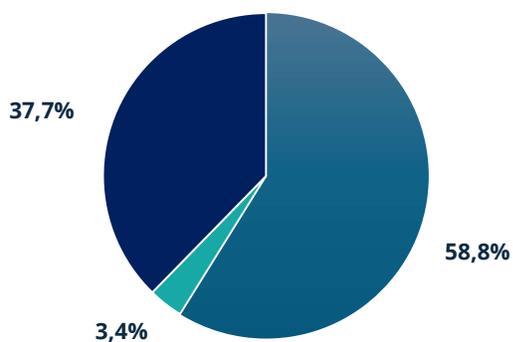
3.1.3 Frais de fonctionnement

En milliers d'euros	2023	2024
Frais de fonctionnement	5 938	6 704

Les frais de fonctionnement augmentent en valeur absolue (+0,8M€) mais leur poids, à périmètre constant, diminue entre 2023 et 2024, de 5% à 4,6%.

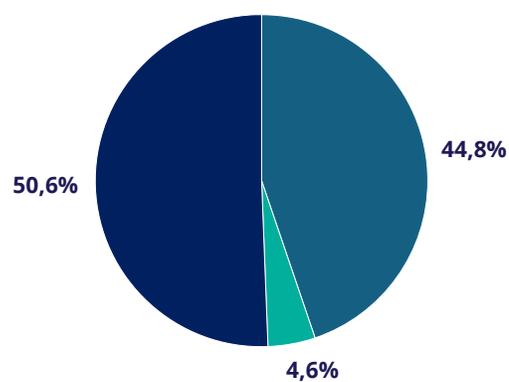
3.2 Les ressources

CROD 2023 Ressources



- Ressources liées à la générosité du public
- Ressources non liées à la générosité du public
- Subventions et autres concours publics

CROD 2024 - Ressources

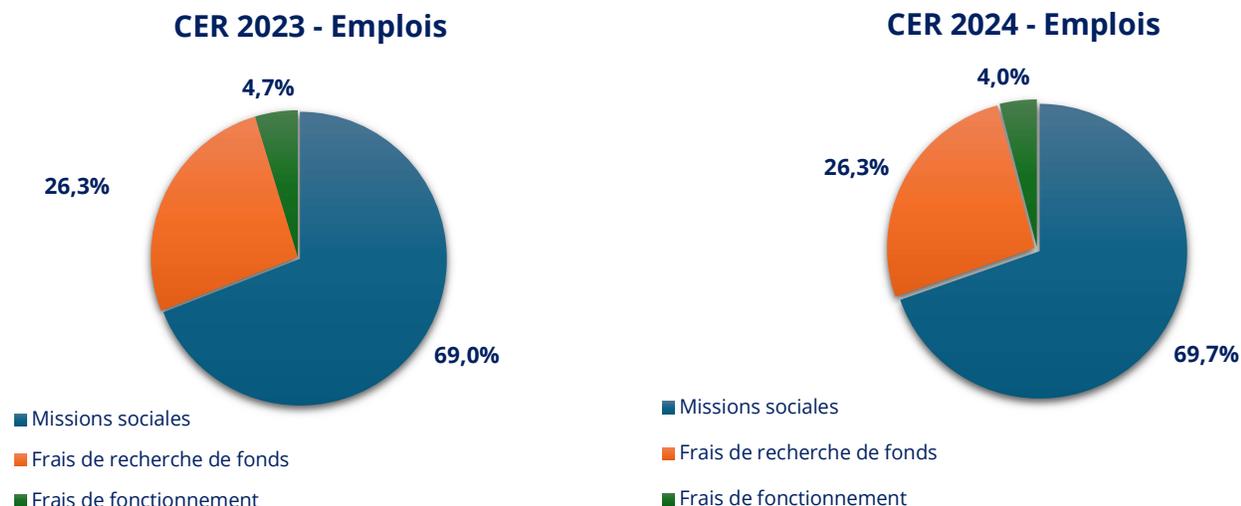


- Ressources liées à la générosité du public
- Ressources non liées à la générosité du public
- Subventions et autres concours publics

Les ressources ont été analysées précédemment dans le compte de résultat.

4. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Comme évoqué précédemment le CER reprend uniquement la partie du Compte de résultat par Origine et par Destination (CROD) relative aux produits liés à la générosité du public et leur utilisation par emploi.



En 2024, près de 70% de la générosité du public totale utilisée l'a été pour les missions sociales (contre 69% en 2023 et 67,3% en 2022), 26,3% pour les frais de recherche de fonds (équivalent à 2023) et moins de 4% pour les frais de fonctionnement.

Le solde des ressources reportées liées à la générosité du public au 31/12/2024 s'élève à 64.568.065 euros. Ce solde est en légère diminution par rapport à l'année dernière de 1,1M d'euros, correspondant au résultat déficitaire de générosité du public auquel on soustrait les acquisitions de 2024 et on ajoute les dotations 2024 des acquisitions faites depuis 2018.

La diminution était anticipée dans la mesure où les réserves constituées ces dernières années, et récemment en 2023 avec la réception des produits du legs suisse, commencent à être utilisées tel que cela avait été prévu par les AG successives.

Pour rappel une politique de constitution de réserves pour projets de l'entité a été validée fin 2023 et le montant de la générosité du public doit servir dans les prochaines années à

- Financer les projets et les combats phares de l'association et ses engagements en tant qu'employeur et en matière d'écoresponsabilité ;
- Financer le solde de l'acquisition en 2021 du siège social à Saint-Denis et les travaux d'agencement qui ont été réalisés ;
- Financer les investissements dans de nouveaux outils en lien avec le plan de transformation ;
- Financer la collecte de membres du réseau pour leur assurer une indépendance financière au service de leur indépendance politique ;
- Financer des projets phares de l'association (fonds avortement, espaces maritimes humanitaires) et investir dans l'avenir avec un focus sur l'écoresponsabilité et la QVCT (qualité de vie et conditions de travail) ;
- Financer une continuité d'exploitation en cas de difficulté.

Partie 3 :

Le rapport spécial sur les conventions réglementées



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

Médecins du monde

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2024

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à
directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association Médecins du monde,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées à au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

- Rémunération de la fonction de Présidente.

Personnes concernées :

- Florence RIGAL, ayant exercée la fonction du 1^{er} janvier au 8 juin 2024
- Jean-François CORTY, Président depuis le 9 juin 2024

Nature, objet et modalités :

Au titre de la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 8 juin 2024, Madame Florence RIGAL, a perçu une rémunération brute de 26 371,23 euros au titre de son mandat social de Présidente,

Au titre de la période allant du 9 juin au 31 décembre 2024, Monsieur Jean-François CORTY, a perçu une rémunération brute de 33 907,17 euros au titre de son mandat social de Président.

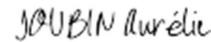
Cette rémunération a été perçue conformément aux statuts de l'association et à l'approbation des membres lors de l'Assemblée Générale du 30 mai 2015, renouvelée lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 2020.

Nous vous confirmons que le montant des ressources d'origine privée, au cours des trois derniers exercices, s'est élevé à plus de 200 000 euros par an et que les statuts (cf. article 10) autorisent bien la rémunération du Président.

Paris La Défense, le 22 mai 2025

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

DocuSigned by:

130CF300E20342D

Aurélie JOUBIN

Associée

Partie 4 :

Le budget pour l'exercice 2025

Emplois (en milliers d'euros)	Budget 2025	Ressources (en milliers d'euros)	Budget 2025
Missions Sociales	119 130	Produits liés à la générosité du public	60 446
Actions réalisées en France	20 522	Cotisations	23
Actions réalisées à l'étranger	98 608	Dons, legs, mécénat	60 108
Frais de recherche de fonds	20 886	Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	315
Frais d'appel à la générosité du public	19 618	Produits non liés à la générosité du public	2 649
Autres frais de recherche de fonds	1 268	Subventions et autres concours publics	69 984
Frais de fonctionnement	7 898		
Excédent de l'année		Déficit de l'année	14 834
Total	147 913	Total	147 913

Commentaires sur le budget 2025

Le budget 2025 a été validé par le Conseil d'Administration (CA) du 6 décembre 2024.

Le budget 2025 présenté ci-dessus sous forme de Compte de Résultat par Origine et par Destination simplifié décrit les activités de notre association ou « emplois » ainsi que les produits finançant ces activités ou « ressources ». Des provisions budgétaires liées aux risques de non-obtention des financements recherchés sont incluses en moins dans les ressources.

La construction s'est opérée en lien avec le plan stratégique 2, les projets de transformation mais aussi les priorités du conseil d'administration présentées dans la note d'orientation politique et stratégique 2024-2025 ainsi que les éléments budgétaires du budget prévisionnel 2025.

Le budget a été construit sur 3 années (2025, 2026, 2027).

Seul le budget 2025 fait l'objet d'une approbation lors de l'Assemblée Générale (AG) 2025, les deux années suivantes seront revues de façon glissante.

Le Conseil d'Administration a décidé de présenter au vote de l'AG un budget déficitaire en lien avec les chantiers prioritaires du CA. Le résultat ressort à -14,8M€. Ce résultat après proposition de reprise des réserves pour projets de l'entité est estimé à -0,5M€. Pour rappel, ces propositions de reprise de charges sur les réserves pour projets de l'entité feront l'objet d'un vote à l'assemblée générale de 2026 qui clôturera les comptes 2025 de Médecins du Monde.

Ce budget répond aux priorités du CA suivantes :

- Favoriser l'engagement et l'adhésion au sein de l'association ;
- Renforcer les innovations, avec l'aide de nos partenaires ;
- Défendre notre indépendance financière et politique.

Mais aussi

- Poursuivre la dynamique et la déclinaison opérationnelles à l'international et en France
- Poursuivre le soutien au réseau international
- Renforcer l'efficacité de l'organisation et mise en œuvre du Schéma Directeur des Systèmes d'Information
- Piloter et utiliser les réserves pour projets de l'entité.

Emplois du budget 2025

Les comparaisons ci-dessous s'effectuent entre le réalisé 2024 et le budget 2025.

Le budget 2025 prévoit une croissance de 1,8% en pourcentage et de 2,6M€ en valeur absolue entre le réalisé 2024 (145,3M€) (total des emplois, sans dotations aux provisions et hors fonds dédiés) et le budget prévisionnel 2025 (147,9M€).

Le budget traduit la croissance des actions réalisées en direct à l'étranger essentiellement.

Missions sociales :

Ainsi, le volume des missions sociales présenté au budget 2025 est de 119,1M€ (en légère croissance de 0,8M€ par rapport au réalisé 2024 qui s'élève à 118,4M€).

Le ratio des missions sociales par rapport au total des emplois ressort à 80,6% contre 81,5% au réalisé 2024.

Frais de recherche de fonds :

Les frais de recherche de fonds passent de 20,2M€ au réalisé 2024 à 20,9M€ au budget 2025. Nous souhaitons maintenir les investissements dans la collecte en France et dans le réseau.

Frais de fonctionnement :

Les frais de fonctionnement sont en augmentation de 1,2M€ du fait des investissements sur les outils qui continuent en 2025.

Ressources du budget 2025

Les recettes issues de la générosité du public diminuent de 7,4% par rapport à 2024.

Lors de la construction budgétaire nous avons été prudents dans nos estimations de la collecte en 2025.

Le budget prévoit une diminution des subventions publiques de 3,8M€ soit -5,2% entre le réalisé 2024 (73,8M€) et le prévisionnel 2025 (70M€).

Le résultat attendu est déficitaire de 14,8M d'euros, avant la reprise des réserves pour projet de l'entité.

Le montant estimé du déficit après cette reprise des réserves est estimé à -0,5M€.

C'est l'AG de clôture des comptes 2025 qui aura lieu en 2026 qui pourra décider d'affecter le montant des charges sur les réserves.

Conclusion sur le budget 2025

Ce budget 2025 traduit la stratégie de l'Association et sa volonté de :

- Poursuivre une stratégie de diversification des sources de financement (privées, publiques, françaises, européennes, multilatérales etc)
- Développer le financement du siège par les bailleurs et être attentifs aux coûts de structure
- Utiliser les réserves pour projets de l'entité afin de répondre aux engagements pris auprès des adhérents lors des dernières Assemblées Générales
- S'adapter à l'environnement changeant dans lequel évolue Médecins du Monde en tant qu'acteur humanitaire international.

